

Les correspondants de  
Peiresc. 15, Lettres inédites  
écrites de Tunis à Peiresc  
(1633-1636) / Thomas  
d'Arcos ; publiées [...]

Arcos, Thomas d'. Auteur du texte. Les correspondants de Peiresc. 15, Lettres inédites écrites de Tunis à Peiresc (1633-1636) / Thomas d'Arcos ; publiées et annotées par Philippe Tamizey de Larroque. 1889.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

LES  
CORRESPONDANTS DE PEIRESC

XV

THOMAS D'ARCOS

LETTRES INÉDITES

Écrites de Tunis à Peiresc

(1633-1636)

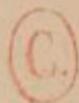
PUBLIÉES ET ANNOTÉES

PAR

PHILIPPE TAMIZEY DE LARROQUE

ALGER  
TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN  
IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

1889



## LES CORRESPONDANTS DE PEIRESC

XV

THOMAS D'ARCOS

---

# LETTRES INÉDITES

Écrites de Tunis à Peiresc

(1633-1636)

---

Le tome II des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, actuellement sous presse, contient un document du 22 novembre 1632, auquel j'emprunte ces renseignements : « Un de mes amis qui s'emploie journellement pour la recherche de manuscrits en langues orientales demande une version de l'Alcoran, soit en latin, soit en italien dont il se veult servir en certain livre qu'il a composé pour la défense de la foy chrestienne contre le mahométisme. » Peiresc présente cet ami comme un « homme de mérite extraordinaire qui a esté autrefois secrétaire du Cardinal de Joyeuse, et depuis esclave des Turcs, huit ou dix ans, d'où il a eu mille peines à s'en pouvoir faire mettre à rançon et enfin ça esté à condition d'y séjourner libre comme il faict encores durant quelque temps, pendant lequel il travaille à un ouvrage qui sera grandement bien receu lequel il me promet par la première barque, contenant une relation fort exacte de la plus part tant de l'Ægypte que de tout le reste en l'Affrique, où il a faict des observations notables et dignes d'un homme de Cour et d'Etat aultant que d'un curieux, ayant observé des diversités de

relligion et de pollices parmy ces barbares fort peu cogneues... »

Le personnage dont Peiresc parlait ainsi, était Thomas d'Arcos. Fauris de Saint-Vincens, dans une lettre à son ami Millin, du 3 mai 1815 (1), compléta de cette façon la trop courte notice biographique que l'on vient de lire : « D'Arcos était né en 1568, à la Ciotat; il était allé à Paris fort jeune. Par son esprit et ses connaissances, il devint le secrétaire du Cardinal de Joyeuse, qu'il quitta quelques années après, pour revenir en Provence où il cultiva les lettres. Il faisait sur mer de fréquents voyages qui avaient pour objet le désir de connaître les mœurs, les usages des peuples d'Asie et d'Afrique, ainsi que les sciences, les arts, les animaux rares et les livres. Dans un de ses voyages, il se maria en Sardaigne. En 1628, il fut pris sur mer par des Corsaires et mis en liberté après deux ou trois ans de captivité. Au lieu de retourner dans sa patrie, ainsi qu'il l'avait annoncé, il se fit musulman à la fin de 1632. »

J'ai vainement cherché dans les collections de Paris et de Provence des renseignements complémentaires, notamment au sujet de l'époque de la mort de d'Arcos, ainsi qu'au sujet de la relation louée par Peiresc et qui, selon toute apparence, n'a jamais vu le jour. J'espérais surtout trouver un peu de nouveau en fouillant les portefeuilles et registres de l'Inguimbertaine, à Carpentras. Mais l'inappréciable collection ne m'a livré que des

---

(1) *Magasin encyclopédique* de mai 1815. Le tirage à part parut sous ce titre : *Lettres de M. Fauris de Saint-Vincens, correspondant de l'Institut, à M. A. L. Millin, conservateur des antiques à la bibliothèque impériale, membre de l'Institut, etc., sur des lettres inédites de Peiresc.* (Paris, de l'imprimerie de J. B. Sajou, 1815, in-8° de 211 pages.) Déjà Fauris de Saint-Vincens s'était occupé de Thomas d'Arcos dans le *Magasin encyclopédique* de septembre 1806. Le tirage à part de ce premier travail, adressé d'Aix à Millin, le 27 avril 1806, ne fut mis en circulation que neuf ans plus tard : *Lettres inédites de M. de Peiresc, communiquées à M. Millin, par M. Fauris de Saint-Vincens, correspondant de l'Institut.* (Paris, Sajou, 1815, in-8° de 56 pages).

pièces déjà connues depuis les deux publications faites par Fauris de Saint-Vincens, pièces dont C. G. A. Lambert, l'auteur de l'excellent *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, avait, du reste, donné (1) ce résumé que je tiens à reproduire : « Thomas d'Arcos, renégat provençal, à Tunis, paraît avoir quitté son prénom pour celui d'Osman, qu'il prend souvent dans ses signatures. Il n'était pas sincèrement converti au mahométisme, et dit, dans plusieurs de ses lettres, qu'il n'a fait que changer d'habit. Correspondant utile autant que dévoué, il envoie à Peiresc, surtout par l'entremise de M. Aycard (2), des manuscrits, des camées, des poids anciens, des médailles romaines et puniques, des livres, diverses productions du pays, et

---

(1) Tome II, 1862, p. 240.

(2) On possède un grand nombre de lettres (plus de 200), adressées par Peiresc à « Monsieur Aycard, écuyer, à Toulon. » (Voir le premier registre des minutes de la collection des manuscrits de l'Inguimbertaine, f° 46 à 70). Peiresc avait pour son ami de Toulon une haute estime : il le mentionne en ces termes, dans une lettre du 29 avril 1630, à Pierre Dupuy (tome II, p. 240) : « Cette dépêche s'en ira par le sieur Aycard de Toulon, qui s'en va en Cour et m'a fait advertir à ce matin qu'il devoit passer par icy sur le disner. C'est un des honnestes hommes qu'il y ayt en toute cette province, et grandement curieux. Il a de bonnes correspondances en Constantinople, à Smyrne, et quasi partout le Levant, comme par toute l'Italie. Je m'asseure que M. de Thou prendra plaisir de le voir et d'acquérir un tel serviteur, aussy bien que vous aultres. » Honoré Aycard mourut quelques jours seulement avant Peiresc, le 1<sup>er</sup> mai 1637, et l'illustre érudit, dans une de ses dernières lettres, adressée à d'Arcos (20 mai 1637, p. 210 du recueil de Fauris de Saint-Vincens, cité plus haut), lui rendit cet affectueux hommage : « J'ay bien à me condouloir avec vous de la perte commune que nous venons de faire vous et moy en la personne du bon M. Aycard que Dieu a appelé à soy, depuis le premier de ce mois, d'une hydroisie qui le saisit inopinément et l'emporta dans moins de quinze ou vingt jours. C'estoit le plus honneste de toute la ville et de dix lieues à la ronde... » Je me demande si un des plus gracieux poètes de notre temps, l'auteur des *Poèmes de la Provence*, M. Jean Aicard, qui est né à Toulon, appartient à la famille du correspondant toulonnais de Peiresc.

les dents d'un prétendu géant, dont le squelette fut découvert, en 1630, près des ruines de l'ancienne Utique. Il y joint les manuscrits des ouvrages suivants, dont il est l'auteur, savoir : une *Relation africaine* contenant des observations sur les mœurs et usages barbaresques ; un *Mémoire sur les antiquités qu'il a visitées ou recueillies* ; un livre en espagnol, qu'il avait commencé pendant son séjour à la Cour d'Espagne ; ce livre, qu'il dédie à Peiresc, est intitulé : *Mémorial para principes, ou Mémorial sur le gouvernement des princes.*»

Comme ce résumé ne suffirait pas à contenter la curiosité du lecteur, je voudrais mettre sous ses yeux un certain nombre d'extraits des lettres de Thomas d'Arcos, publiées par Fauris de Saint-Vincens. Deux motifs me décident à faire précéder de ces fragments les documents inédits que j'ai pu recueillir : d'abord, les lettres en question sont peu accessibles au public, étant cachées dans l'immense et oubliée collection du *Magasin encyclopédique*, ou plus cachées encore peut-être dans les exemplaires du tirage à part, devenus tellement rares, après trois quarts de siècle, qu'ils sont presque introuvables ; ensuite ces lettres n'ont pas été éditées par mon devancier avec le respect que nous avons pour les textes aujourd'hui, et j'aurai souvent l'occasion, dans les citations qui vont suivre, de corriger, à l'aide des pièces originales de l'Inguimbertaine, les infidèles copies de 1806.

Voici le début de la première lettre de d'Arcos à Aycard (1) : « De la Cala Numidica, ce 25 d'avril 1630. — Monsieur par voye du Bastion je vous ay escript et accusé la réception de vos lettres, et la disgrâce du patron Teisseire, porteur de la présente (2). Du depuis me voyant fort affligé de la veüe, après une infinité de

---

(1) Collection de Peiresc, n° XLI, volume II, f° 142.

(2) Ce dernier membre de phrase a été omis. (F. de S. V., p. 7.)

remèdes vains et inutiles, je me suis résolu de changer d'air (1); et y a desja plus de 15 jours que je me retrouve en ce village d'Andalou, appelé La Cala, 4 lieues de Tunis, vers la Tramontane, et proche le port de Porto-Farina (2), où estoit l'ancienne Utica, entre les ruines de laquelle je me promène quelquefois, et ay déterminé d'y continuer quelque temps, par le bénéfice que je commence à en ressentir, comme aussy pour jouir de quelque repos et quiétude. Avec la présente, vous recepvrez du patron Teisseire une coffe dans laquelle il y a 12 paires de semelles que vous désirez, deux paires de pantoufles de chambre comme vous avez ordonné (3), une paire de bottes blanches que je vous envoie pour faire l'amour (4), et une paire de soliers pour la signora Isabel et croy qu'ilz seront assez grandz et pècheront plustost en excèz qu'en manquement (5); je vous supplie accepter

---

(1) Le mot *pays* a été substitué au mot *air*. (*Ibid.*)

(2) On a imprimé *Porto Eavina* (*Ibid.*). Porto-Farina est un port à l'embouchure de la Medjerdah, dans le golfe de Tunis, à 35 kilomètres de la ville de ce nom.

(3) Les deux phrases ont été (*Ibid.*) réduites à une seule : *Vous recevrez douze paires de semelles de pantoufles de chambre.*

(4) Cette inoffensive plaisanterie n'a pas trouvé grâce devant l'austérité du premier éditeur (*Ibid.*).

(5) Les souliers destinés à la signora Isabeau, qui, du reste, figurent dans la lettre suivante, ont disparu du texte *arrangé* par F. de S. V. (*Ibid.*). Un peu plus loin (p. 8), on a modernisé le nom de la capitale de l'Algérie : « Le cours (c'est-à-dire *la course*) a valu peu pour ces gens d'icy, mais pour ceux d'Arger (et non *Alger*) très bon, qui ont apporté icy de belles et riches prises sans espargner Messieurs les François. » En cette même page 8, le passage suivant a été impitoyablement sacrifié : « Mon patron se plaint grandement de ce que les gallères de la France luy ont prins une tartane de course et mis les gens à la chaisne et dit qui s'en vont ressentir si on ne luy en donne satisfaction. Il y avoit dans ladite tartane ung renié nostre canarin (peut-être *tagarin*) nommé Chaban, un autre renié grec, appelé Mami, un autre jeune flaman renié, nommé Soliman, et un petit garçon grec renié, appelé Mami. Je vous supplie m'adviser ce qu'ilz sont devenus, et si quelqu'un d'eulx a sceu se servir de l'occasion pour aller revoir sa patrie. On tient que ces galères d'icy ne sortiront point

la bonne volonté qui suppléera au deffault de la petitesse du présent. Je suis encore en la chaisne et espère en Dieu d'en sortir bientost par une voye ou une autre, vous assurant que l'aage et le travail me commencent à donner fascherie... »

Le *P. S.* de cette lettre me semble mériter d'être intégralement reproduit : « J'oubliois à vous dire que proche de ce lieu, il y a environ un mois, on a descouvert la sépulture d'un géant de grandeur desmesurée (1). Son corps, à sçavoir les os seulement, estoit de 40 coudées de long, chaque coudée sont deux palmes; sa teste plus grande qu'une boutte de vin de douze meillerolles. J'ay veu et pesé une de ses dents, et pesoit deux livres et demie, qui sont quarante onces. Les os de ce corps sont en partie pourris et partie entiers. J'espère en recouvrer quelques-uns que je veux garder par curiosité. Et ne croyez pas que cecy soit fable, parce que je vous assure que je l'ay veu et touché. On tient que ce grand corps estoit devant le déluge, et aucuns Mores d'icy qui ont de livres antiques, osent dire qui il estoit, et son nom, mais je croy qu'ilz resvent. Néantmoins ilz tiennent le descouvrement de ce corps pour prodige, et disent que cela signifie que les Chrestiens domineront bientost la Barbarie. Dieu le face ! — Nous sommes au 20 de juing, et pour n'avoir eu licence jusqu'à présent, patron Tesseire n'a peu partir de ce méchant pays. Il y a quelque 20 jours que je suis

---

de toute cette année pour ne dézarmer le pays de Turcz, qui sont à présent en assez petit nombre. Je ne vous diray autre chose, sinon que je me remet à la rédaction que vous fera le patron Tesseire du bon traitement qu'on luy a fait en ce pays. Et avec cela je vous baise bien humblement les mains, et aussy celles de M. de Peirese et de Mad<sup>elle</sup> vostre femme... ».

(1) Ce prétendu géant n'était autre chose qu'un éléphant, de même qu'un autre prétendu géant dont on fit tant de bruit en Dauphiné, sous le règne de Louis XIII. Voir, à ce sujet, dans le *Bulletin du Bibliophile* de juin-juillet 1888, ma communication intitulée : *Un document inédit relatif au géant Theutobocus* (p. 309-313).

de retour de Thunis assez mieux de ma veüe, mais au bout de 4 jours je suis retombé pire qu'auparavant, et cela provient de cet air qui m'est fort contraire. Quatre galères d'icy et trois d'Arger sont allées en cours et promettent de faire grand dommage aux Chrestiens, et se garde qui pourra. Ces Messieurs d'icy et ceux d'Arger plus qu'eulx font souvent des prises de François et s'en rient. Vous dormez en France, puisque vous ne sentez point ces malheurs. »

La seconde lettre du recueil de Fauris de Saint-Vincens est adressée encore à Aycard et est écrite de Tunis, le 26 juin 1630 (p. 10-12) (1). J'en tire deux ou trois passages : « Monsieur, *Laqueus contritus est et nos liberati sumus*. J'ay enfin payé mon rescat (rachat) à mon patron, moyennant lequel les chaisnes de mon esclavitude se sont rompües. Et bien que je suis franc, mon patron nonobstant ne veut pas que je laisse sa compagnie, non comme esclave, mais comme amy. Je suis forcé des grandes courtoisies que j'ay receu de luy complaire pour quelque cinq ou six mois pendant lesquels vous me pourrez escrire et m'employer à votre service... (2) Il y a 18 mois que je suis travaillé des yeux et crains qu'enfin j'en perdray un bien que ceux qui me curent (3) m'asseurent le contraire. Je vous supplie de favoriser de quelque aulmosne un renegat flamand de nostre patron appelé Soliman jeune et sans barbe qui est, à ce que j'entendz, à la chaisne sur la Reale ; et dites-luy de ma part que s'il est saige, qu'il s'en aille en son pays et ne retourne plus en Barbarie. Il y a aussi en sa compagnie un petit garçon grec renié appelé Mami, lequel est de Milo en l'Arcipelago. Je vous le recommande et, s'il est

---

(1) Registre LIII, de la collection Peiresc, f<sup>o</sup> 369.

(2) F. de S. V., ayant mal lu (p. 11) *coffe*, fait dire à d'Arcos ; « Je vous ay escrit par patron Tesseire, lequel vous donnera un *coffre*... »

(3) Au mot *curent* (*ibid.*) a été substitué, comme plus intelligible, le mot *traitent*.

possible, le retenir par delà, ou l'envoier à son pays et qu'il ne vienne plus en ce pays maudit et excommunié. Il fut circoncis par force en ma présence, et crois qu'en son retour (1) il soit encore chrestien. C'est un gentil garçon pour servir, et est de bonne amitié, mais enfin grec et menteur. Vous fairesz œuvre de charité de l'acheminer à quelque chose de bon, afin qu'il ne retourne plus icy... Je vous baise bien humblement les mains et à Mad<sup>elle</sup> vostre femme et aussy à Mons<sup>r</sup> du Peiresc, duquel je suis son serviteur, Dites luy que j'ay recouvert deux dents de ce grand Géant duquel je vous ay escript et pesent chacune plus de 3 l. 1/2; le reste de ses ossementz sont tous tombez en pouldre. Je les ay trouvez proche de l'ancienne Vtica et au mesme lieu où St-Augustin dict au livre de la citté de Dieu, lib. 15, cap. 9 (si je ne me trompe) qu'il vit une aultre dent humaine qui eut fait cent des nostres... »

La première lettre de T. d'Arcos à Peiresc est du 15 mars 1631 (2). Le fameux géant y tient une très grande place : « Quant à l'information que vous desirez du Géant retrouvé, l'année passée, ès ruines de l'antique Vtica, l'effet en est beaucoup moindre que le bruit. Bien vous diray-je que je me suis transporté sur le lieu où on disoit avoir esté retrouvé ce grand corps, et après avoir fait remuer, avec dix hommes, la terre tout un jour, je n'ay rien peu descouvrir, sinon quelques ossements (à la vérité monstrueux), mais dès aussitost qu'on les touchoit, ils tomboient incontinent en poudre, et le mesme a fait la teste, selon que m'ont dit les Mores qui l'ont retrouvée. Un petit ruisseau, qui provient des écoulements et ravages des eaux des montagnes prochaines, passe justement sur le milieu de la sépulture de ce monstre,

---

(1) L'éditeur a traduit (*ibid.*) *en son retour par en son cœur.*

(2) Recueil F. de S. V., p. 13-16. — Collection Peiresc, n° XLI, vol. II, f° 140.

lequel ruisseau ayant cavé la terre quelque huit pieds de profond, a, à ce que l'on croit, emporté une partie de ce corps. Cette sépulture est éloignée du bord de la mer, qui entre dans Porto Farina, à la porte méridionale, environ d'une mousquetade, et le terroir où elle est, pierreux et rempli de ruines antiques qui se retrouvent sous terre, et tient-on pour certain qu'en ce lieu là estoit située Vtica, des ruynes de laquelle se retrouve un village proche environ d'un quart de lieue, que les Mores appellent encores par corruption de vocable Ausiga, habité à présent des mesmes Mores et beaucoup d'Andalous et Tagarins espagnolz. J'ay recouvert de cette grande carcasse deux dentz, l'une un peu gastée, et l'autre plus entière, et pour vous dire la verité, je ne puis affirmer si ce sont dents humaines, ou bien de quelque monstre ou terrestre ou marin, car la forme en est extraordinaire comme vous verrez par celle que je vous envoie avec la présente, qui est la plus entière des deux... »

Avec cette dent, d'Arcos envoya divers objets dont voici l'énumération : « Un paquet de medailles et monnoyes antiques latines et cartaginoises. Les Cartaginoises n'ont point d'inscription et portent un cheval ou teste de cheval avec quelque palme d'un costé et une teste de l'autre. Il y a une cornaline antique qui porte sept estoilles et un croissant au revers.. Vous recevrez aussi deux œufs d'autruche et vingt livres que je vous envoie pour mettre à vostre librairie.. »

Je néglige une lettre écrite par d'Arcos à Aycard, de la Cala, le 10 avril 1631, lettre considérablement diminuée par F. de S. V. (1); mais je tirerai plus d'une citation

---

(1) P. 17-18. (Le texte original est dans le registre déjà cité, f<sup>o</sup> 138.) Les dernières lignes seules présentent quelque intérêt : « Il n'y a rien de nouveau en ce país, sinon que les corsaires font de grands dommages et surtout aux Francois. Le bled est ici fort

d'une lettre adressée de Tunis à Peiresc, le 20 octobre de la même année. (1) « Monsieur, voz deux lettres du 10 et 13 de may m'ont esté rendues ; doctes et curieuses, bien demonstratives de vostre grand scavoir et jugement. Et d'autant qu'elles excedent en grand degré ma pauvre et petite capacité et que je ne puis satisfaire selon mon desir à la response qu'elles meritent, neant moins pour vous complaire (bien que confus et estonné) je vous représenteray avec ma simplicité et ignorance le desir et affection que j'ay de vous servir et obéir. — J'ay receu la cornaline qu'il vous a pleu me renvoyer, et tascheray de l'approfiter, en change de quelqu'autre curiosité comme vous me conseillez, bien qu'en ceste negotiation il faudra que je traite secretement, par ce qu'elle a esté enlevée à Isuf Day (2), roy de Tunis qui en faisoit grande estime.. Quand à l'usage des chapelets Turquesques (3)

---

cher.. L'année ne monstre pas grande fertilité pour faulte de pluye. Six galleres sortiront d'icy au mois de may pour aller ravager. Le camp est au païs des Datiles, et tient assiegée une ville de Mores rebelles qui s'appelle la Hama, qu'on dict estre tres forte par nature. On attend chasque jour les nouvelles de sa prinse, qu'aucuns difficultent., » Je ne reproduirai, de même, que les dernières lignes d'une lettre à Aycard (de Tunis, 2 avril 1632) dont l'original ne se trouve point à l'Inguimbertaine, mais à la Mèjanès (collection Peiresc, n° 1019, f° 218) : M. Samson est à Capnegro devant Tabarque avec Ragep bey et on dit qu'il veut laisser le Bastion et prendre ce cap qui est de Tunis. Lui attend à faire ses affaires et celles du Roi et de la nation et les negotie avec de belles paroles et point d'effets. » Sur Sanson Napollon, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur du Bastion de France, etc., voir l'étude de M. Henri Delmas de Grammont : *Relations entre la France et la Régence d'Alger au XVII<sup>e</sup> siècle. Deuxième partie. La mission de Sanson Napollon, 1628-1633.* (Alger, A. Jourdan, 1880, in-8°.) Voir encore la série d'articles publiés dans la *Revue de Marseille et de Provence* (mai-juin 1886 à mai-juin 1887), sur Sanson Napollon par M. Léon Bourguès, lequel rend à son devancier le plus juste des hommages.

(1) P. 19-24 du recueil F. de S. V. et registre de l'Inguimbertaine déjà cité, f° 126.

(2) On a ainsi (p. 19) estropié ce nom : « *Joufday.* »

(3) Et non *turquesques* (p. 201).

que vous desirez scavoir, j'ay appris qu'il est fort ancien entre les Musulmans et plus de 300 ans avant celui inventé par St Dominique entre les Chrestiens. A chaque grain ou paternostre, ils disent *Stafarla* qui est à dire, pardonne-moy, Seigneur... J'approuve ce que vous dites de la dent petrifiée.. J'ay prins la hardiesse de vous envoyer et dedier un petit memorial espagnol que j'ay escrit du Gouvernement des Princes. Vous le recevrez s'il vous plaist, en tesmoignage de l'honneur que je desire de vous rendre et me favoriserez de le censurer et corriger où vous jugerez qu'il sera necessaire et raisonnable... J'ay esté, cez jours passez, veir mon patron qui est à une sienne metayeria (1), loing deux journées de Tunis vers le Ponent, appelée Duca, où et par chemin j'ay veu et recueilli certaines antiquitez que je vous envoie en un memoire que vous trouverez dans le livre que je vous ay dedié. J'ay entendu qu'il s'en retrouve d'assez plus remarquables en autres lieux de ce Royaume, où j'espère d'aller pour les recueillir et vous en faire part; et à ce que je puis comprendre, elles sont beaucoup plus notables que celles qui se retrouvent dans Rome mesme. »

Dans une lettre à Aycard, écrite de Tunis le 15 mars 1633, d'Arcos se préoccupe du tort que son apostasie a pu lui porter auprès de Peiresc (2) : « Il y a longtemps que je n'ay veu aucune lettre de Monsieur de Peiresc et je soubçonne que le changement de mon habit ne luy ayt fait changer son affection et bienveillance envers moy, c'est pourquoy je n'ose luy escripre (3), craignant

---

(1) On a changé ce mot (p. 23) en celui de *metairie*.

(2) Recueil de F. de S. V., p. 28-31 et registre déjà cité de l'Inguimbertaine, f° 144.

(3) D'Arcos n'avait pas écrit à Peiresc depuis le 25 novembre 1632, jour où il lui souhaitait en ces termes le chapeau de cardinal (Recueil de F. de S. V. p. 28) : « Je vous testifie et assure que j'ay un extrême désir d'estre conservé en l'honneur de vos bonnes grâces et

qu'il n'en receut deplaisir, chose qui m'affligeroit grandement, car je n'ay jamais esté porté à desplaire à mes amis, et particulièrement personnes relevées de mérite comme est Monsieur de Peiresc. Je vous supplie l'asseurer de ma part que je désire grandement le servir et honorer et que pour mon regard je suis ce que j'ay esté, et non pas ce que l'on pense. Ces jours passés je receuz une lettre de Monsieur de Gastines, de Marseille (1), accompagnée d'une *canevete* de muscat, d'une douzaine de boittes de prunes de Brignolle, deux *bastes* de raisins de Damas et un baril de Capres... (2). Ledit

---

de recevoir vos commandemens en quelque estat que je me trouve, et m'estimeray toujours valoir quelque chose si je pourray vous servir selon vostre mérite et mon désir. Dieu m'en fasse la grâce et de vous voir le chef orné d'escarlate pour couronner les vertus qui sont dans votre âme, que j'admire et révère... »

(1) Le sieur de Gastines était un négociant de Marseille qui, par ses nombreuses relations en tous pays, rendit de grands services à Peiresc et à ses correspondants. Voir à l'*Appendice* (n° I) une lettre de Th. d'Arcos à Gastines. En ce même *Appendice* on trouvera (n° II) une lettre de Th. d'Arcos, à Aycard (n° III) une lettre d'Aycard à Peiresc (n° IV) une lettre écrite à ce dernier par F. Bayon, de Tripoli, le 29 septembre 1636.

(2) F. de S. V., réduisant cette énumération à sa plus simple expression, s'est contenté de faire dire à d'Arcos (p. 29) : « J'ay reçu ces jours passés du vin muscat, des prunes de Brignolles, des raisins de Damas et de (*sic*) Capres par la voye de Marseille qu'on m'escrit le tout estre de la part de M. de Peiresc... » Il est impossible, en vérité, de prendre plus de libertés à l'égard du texte que l'on est censé reproduire. Ce singulier éditeur n'a pas imprimé le passage suivant : « Nos corsaires sont dehors, et jusques à présent on n'a ouy aulcune nouvelle d'eulx. Quelques Chrestiens esclaves se sont fuis au bastion par terre et dict-on que M. Sanson les a embarquez et encores payé leur voyage à un More qui les a conduitz : si cela est, il y aura du bruiet, car ledit Yssuf Day luy a escript qu'il les renvoye ou paye à leur patron, ou bien qu'il fera esclaves tous les Francois qui luy tomberont entre les mains. » D'autres suppressions peuvent être reprochées à F. de S. V., notamment en ce qui regarde les *coiffes* envoyées à d'Arcos par Madame Aycard, les compliments à la *Signora Isabella*, à Mademoiselle de Tassy et à sa belle-fille, accompagnés d'« un baiser honnête à la françoise », la demande de feuilles d'or battu et d'un trictrac que d'Arcos

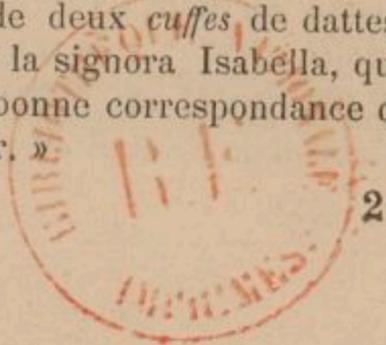
sieur de Gastines m'escript qu'il m'envoyoit cela par commission de M. de Peiresc, de quoi j'ay esté esbahy et honteux tout ensemble, pour n'avoir pas mérité tant de faveur et courtoisie et crois qu'en cela il a excédé sa commission, car elle a passé les termes de libéralité, pour ne dire prodigalité. Avec tout cela j'ai prins le tout avec le respect et la révérence que je devois à un si grand bienfaiteur, et vous supplie luy escrire que je luy en demeure très redevable. J'ay envoyé avec cette barque, au sieur de Gastines, une couffe qui poise 50 livres de datiles (dattes), dans laquelle il y a deux lampes de terre antiques, pour la remettre à Aix à Monsieur de Peiresc, de quoy je vous prie luy donner advis et que j'espère dans un mois d'achever de mettre au net ma relation *Africana*, pour la luy mander avec le premier passage qui s'offrira... »

Le 30 mars 1633, Th. d'Arcos, écrivant à Aicard, s'inquiète encore du mécontentement de Peiresc (1) : « J'ay aussy envoyé par la voye dudit sieur de Gastines à Monsieur de Peiresc une cuffe de datilles et un livre nouveau de théologie imprimé en Salamanca. Je n'ay point escrit à mondit sieur de Peiresc croyant que son long silence aura procédé de quelque mescontentement de ma personne, et qu'il n'a plus agréable ny moy ny mon service. Je vous supplie neantmoingt de l'asseurer

---

appelle *tablier* « bon, bien fait et bien marqué, et aussy une douzaine de dés qui soient un peu grands, et aussy bien marquez, car j'ay la veue debile et troublée ». Dans le manuscrit 1019 de la Mèjanès, au f° 241, F. de S. V. a mis entre de meurtrières parenthèses divers paragraphes (Lettres du 20 mai 1631 et 17 juillet 1632), inscrivant à la marge, et en regard, les mots *à passer*.

(1) Recueil de F. de S. V., p. 32-33 et manuscrit déjà cité, f° 148. F. de S. V. a dédaigné les premières lignes dans lesquelles d'Arcos annonce à son correspondant l'envoi de deux *cuffes*, de dattes, « la plus grande pour vous et la petite pour la signora Isabella, que ma negra luy envoie pour principe de la bonne correspondance qu'elle desire conserver avec elle pour l'avenir. »



que je n'ay point changé n'y alteré l'affection, l'honneur et le respect que je luy porte. J'ay achevé ma Relation africaine et n'attends que l'occasion de vous l'envoyer pour la présenter de ma part à Mons<sup>r</sup> de Peiresc, et si pour l'amour de moy il ne la voudra accepter, je vous prie de faire en sorte que pour l'amour de vous il la reçoive. J'auray soing par la première barque de vous envoyer la dicte Relation, du Cuscuso (1), et des peaux de vautours, et quelques *boutages*, s'il s'en pourra recouvrer de bonnes, car elles ont leur saison (2). Je vous renvoyeray aussi le livre du Salut d'Origène bien qu'à regret, car c'est une des rares pièces que j'ay encore veu sur ce subject, et digne d'estre admirée et estimée. »

Le 2 avril, nouvelle lettre à Aicard avec de nouvelles recommandations pour Peiresc (3) : « Le 30 du passé je vous ay escrit par la voye du sieur Michel Julian de Ligorne, comme vous m'avez ordonné. Du depuis s'est présentée l'occasion du départ du patron Louis Lombard de Sixfours auquel j'ay laissé pour vous consigner la Relation et le livre du Salut d'Origène qu'il m'a promis de vous rendre bien et fidèlement. Vous le recevrez, s'il vous plaist, et après l'avoir veu et censuré mon ignorance et simplicité, vous le présenterez de ma

---

(1) On a reconnu là le *couscous* ou *couscoussou*; dans sa lettre du 15 mars, d'Arcos s'excusait de n'avoir pu l'envoyer, car, ajoutait-il, « cet hiver a esté icy pluvieux... Il le faut seicher quelque temps au soleil pour estre bon. A son temps je ne manqueray à mon devoir. »

(2) Ce dernier membre de phrase a été amputé. F. de S.-V. a de même retranché ce P.-S. : « Le patron Louis Lombard, de Sixfours, s'en allant à Ligourne et de là à la maison, il m'a promis de vous rendre fidèlement ce livre que je luy ay consigné de relations africaines et aussy celuy du Salut d'Origène liez ensemble. » D'Arcos se ravisant *in extremis*, ajoute : « Je n'ay peu empaquetter le livre d'Origène, je vous le renvoyeray par autre commodité. »

(3) Recueil de F. de S.-V., p. 33-35, et manuscrit déjà cité, f<sup>o</sup> 158.

part et de la vostre à Monsieur de Peiresc, pour lequel je l'ay travaillé et escript, non tant pour contenter sa curiosité comme pour tesmoignage de l'honneur et respect que je porte à ses éminentes vertus et qualitez. Il trouvera dedans beaucoup de choses à corriger et force erreur d'entendement et de plume. L'orthographe (1) y est fort mal observée, et enfin l'ordre et le style le fera estimer digne d'estre desestimé. Je ne cherche point de gloire sinon que l'on croye que j'ay beaucoup travaillé pour ne faire rien qui vaille. Il n'y a aucune chose dedans qui soit mal sonante ny contraire aux loys de l'Église catholique et ay anticipé expressément la date, affin de donner à entendre que je l'ay escript du temps qu'on m'estimoit homme de bien. Je n'y ay point voulu mettre mon nom, de peur de scandaliser ceux qui me cognoissent à présent, et en particulier Monsieur de Peiresc, (selon que j'en juge par son silence) en pourroit avoir quelque scrupule. Au contraire j'ay dit mal de moy mesme en plusieurs endroits, pour dire bien des choses que j'ay autrefois professé... Il vous plaira de le rendre (le manuscrit) aux pieds de Monsieur de Peiresc, affin qu'il me face l'honneur de le veoir, censurer, corriger et recevoir pour sien, et de ma part luy dire : *hic ure, hic seca et in æternum parcas*. Je n'ay osé ny ose luy faire plus long discours, remettant cette affaire à vostre prudence et discrétion. Vous m'aviserez, s'il vous plaist, du receu, estant bien marri que je n'aye loisir de vous escrire plus au long, parceque le porteur presse, et je n'ay temps d'estre plus prolix. Dieu soit votre garde! — Escrit en hatte à Tunis... »

Quinze jours plus tard, c'est encore d'un sujet qu'il avait tant à cœur que d'Arcos s'entretient avec son cor-

---

(1) F. de S. V. a imprimé *orthographe*. Littré remarque, à ce mot, dans son *Dictionnaire* que « c'est un usage bien fautif qui a dit *orthographe*, au lieu d'*orthographie*. »

respondant de Toulon : (1) « J'attends avec impatience de voz nouvelles et de sçavoir comment je suis en la bonne grace de Monsieur de Peiresc, duquel je suis fort affectionné serviteur. Je crains qu'il ne m'aye escarté pour quelque valet de trefle, et seray très marry d'avoir perdu l'amitié et bienveillance d'un si insigne personnage. La jalousie me fait dire cecy, et la suspicion m'en est accreue par son long silence. Je ne laisseray pour cela d'estimer sa vertu et son merite, et si je ne mangeray à sa table, je me contente des miettes qui tomberont d'icelle... » (2)

Le moment est venu de rapprocher des documents dont je viens de faire le dépouillement, les documents nouveaux fournis par la Bibliothèque Nationale (3). La date de la première des lettres inédites (30 juin 1633) est bien voisine de la date de la dernière des pièces analysées (17 avril 1633). Entre les unes et les autres la soudure s'établit donc tout naturellement; j'ose espérer que mon petit recueil ne paraîtra pas moins intéressant que celui

---

(1) Recueil de F. de S. V., p. 35-36, et manuscrit déjà cité, f<sup>o</sup> 150. Dans la première partie de la lettre, fort abrégée, comme toujours par l'éditeur de 1806, d'Arcos demande des « roses de Gueldres, qu'on dit estre assez communes à present en France... et fort curieuses. » Il lui demande aussi « de la semence de betteraves qui ne se trouvent icy ; et les meilleures que j'ay veues en France sont entre Valence et Vienne. »

(2) F. de S. V., après avoir décapité cette lettre, en a aussi retranché la queue, c'est-à-dire le *P. S.* où il est fait mention d'un Corse, nommé Vital Zorriglia, dont d'Arcos donne ainsi le signalement moral à son correspondant : « Vous advisant qu'il est homme fort estroit de la main et ne donne guères d'or pour un denier. »

(3) Mon excellent ami M. Émile du Boys a transcrit avec autant de soin que d'obligeance les lettres inédites de Th. d'Arcos à Peiresc. Mon cher beau-frère, M. Henri Delmas de Grammont, président de la Société historique algérienne, m'a gracieusement fait profiter, pour un certain nombre de notes, de sa profonde connaissance des choses africaines. C'est pour moi un devoir bien doux de remercier ici mes deux aimables collaborateurs.

de Fauris de Saint-Vincens. Je l'espère d'autant mieux, qu'aujourd'hui la Tunisie, civilisée par notre influence et de plus en plus prospère et florissante à l'ombre de notre drapeau, n'est plus pour nous une terre étrangère, et que nous pouvons dire d'elle, comme de sa sœur aînée, notre belle et inappréciable Algérie : c'est une nouvelle France.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

---



Lettres inédites de d'Arcos à Peiresc

---

I

*A Monsieur Monsieur de Peiresc, conseiller du Roy  
en son parlement de Provence, à Aix.*

MONSIEUR,

Je confesse avoir senti une extreme douleur de vostre long silence, (1) et justement j'en ay attribué la cause à mes pechez, lesquels ne sont pas si enormes que je n'en espere pardon de Dieu et des hommes. L'excision (2) n'a encores rien gagné sur moy, et le premier carractere de salut que l'Eglise m'a donné ne s'effacera jamais de mon ame bien que l'habit soit transformé, et vous peut avoir donné quelque scandale. Vous le pouvez avoir cogneu en mes escritz, qui, comme je croy, ne ressentent que ce que je doibs, et ce que vous pouvez desirer. Dieu permet quelquefois le mal pour en tirer un plus grand bien, et mes desseings ne tendent qu'à ce but, vous remerciant très humblement de l'esperoir que vous m'en donnez par vostre dernière lettre, remettant ce pendant entre les mains de la providence divine le succez de sa misericorde et de mes actions.

---

(1) Peiresc, qui, l'année 1632, avait adressé quatre lettres au moins à d'Arcos, ne lui écrit qu'une seule fois en 1633, le 22 mars.

(2) *Excision* est un euphémisme. D'Arcos n'a pas voulu écrire le mot propre.

J'ay veu la reception qu'il vous a pleu faire à ma *relation Afriquaine*, laquelle ne m'a pas trop contenté : car l'estime et la louange que vous luy donnez, me font soubçonner que vostre bonté et courtoisie l'ont plus tost approuvée, que non pour ce qu'elle contient : car parlant ingenuement je recognois mon imperfection, en l'ordre, au stile, en l'ortographie (1), et enfin je l'estime indigne d'estre leüe et veüe de personnes de vostre jugement et qualité : et si quelque chose la rend excusable, c'est (comme vous dites très bien) auoir esté faite dans le throsne de la barbarie, et partant ce n'est pas grand merveille si elle ressent son naturel : et si mon incapacité a eu quelque presumption, ç'a esté la dedicace que je vous ay faite, laquelle peut justement estre excusée, puisque je ne vous l'ay adressée que pour la reformer et censurer : si elle ne servira d'histoire, elle servira au moins de Comedie pour vous faire rire de ma simplicité.

Quant à *Nubiensis* que vous me marquez, il y a quelque temps qu'on m'en a fait mention, et que sa geographie Arabique a esté traduite et imprimée à Paris. Je serois bien ayse de veoir ce que dit ce Nube (2).

*L'Alcoran et tous les autres livres* qu'il vous a pleu m'envoyer je les ay receuz avec le respect et l'admiration

---

(1) On voit que, comme le poète et critique Joachim Du Bellay, d'Arcos reste fidèle à la forme que Littré, comme je l'ai déjà rappelé, juge plus correcte que la forme triomphante.

(2) *Nuba* est le nom que Gabriel Sionite et Jean Hesronite, tous deux Maronites, donnèrent à l'auteur d'une géographie écrite en arabe et imprimée à Rome en 1592 sur un manuscrit du grand duc de Toscane ; cet auteur est en réalité Edrisi dont le grand ouvrage fut abrégé dans le *De geographia universali hortus cultissimus*, etc. Voici le titre de l'ouvrage que d'Arcos indique comme imprimé à Paris : *Geographia Nubiensis in lat. versa à Gabr. Sionita et Joan Hesronita (Parisiis, 1619, in-4°)*. Voir *Manuel du libraire*, au nom *Edrisi*. Voir encore l'article *Edrisi* dans la *Nouvelle Biographie générale*. L'auteur de cet article, M. E. Beauvois, rappelle que l'abrégé traduit par G. Sionite et J. Hesronite renferme plus de détails sur l'Afrique orientale que sur les autres parties de la terre, ce qui fit supposer aux traducteurs que le géographe était de Nubie.

qu'ils méritent, et me suis imaginé estre quelque cardinal, quand j'ay veu la couleur et la propriété de leurs relieures (1). Je ne scay pourquoy on a imprimé *Leon Africain* en si petit volume (2); car estant livre d'estude et non de poche, tant plus grand tant meilleur. Je croy que c'est quelque forme nouvelle qu'on donne au jourd'huy aux livres pour espargner le pappier; les choses petites sont gentiles, mais les grandes sont belles (3). Et parceque je ne scay comment vous remercier dignement de tant de faveur et liberalité, je diray avec Saluste que j'ayme mieux me taire que de dire peu (4).

---

(1) Peiresc avait fait revêtir les livres envoyés à d'Arcos, comme les siens propres, de ces splendides robes de pourpre en maroquin du Levant, qu'il aimait tant, et qui, tant à cause de leur beauté qu'à cause de leur possesseur, sont si recherchées des bibliophiles.

(2) *Joannis Leonis Africani Africae descriptio IX Lib. absoluta* (Leyde, Elzevir, 1632, 4 tomes en 1 vol. in-24). M. Alph. Wilhem (*Les Elzevirs*, Bruxelles, 1880, p. 93) rappelle que l'ouvrage du géographe arabe Jean Léon, surnommé l'Africain, parut pour la première fois à Anvers (*apud Joan. Latium*, 1556, in-8°), et que la traduction latine est de J. Florius. — « Si le bibliographe n'a voulu parler que de la *première édition latine*, il est exact; sinon, il eût dû indiquer les éditions italiennes de Ramusio (1550, 1554), et la traduction française de Jean Temporal, qui parut en 1556 sous deux formats divers; à Lyon, dans le *Recueil des voyages* (2 vol. in-f°), et à Anvers, chez Jean Bellere (in-12). Il y a, du reste, beaucoup à dire sur l'ouvrage lui-même, qui, bien examiné, semble être plutôt une compilation due à Ramusio qu'une traduction du texte de El Hassan ebn Mohamed el Faci (Léon l'Africain). — En tout cas, si ce dernier est le véritable auteur, il a singulièrement abusé de la crédulité du lecteur; car il est matériellement impossible qu'il ait accompli, en dix ans, les voyages qu'il s'attribue. Ces affirmations seront justifiées plus tard par la publication d'un travail déjà préparé. » (H. de G.)

(3) D'Arcos avait bien raison: les ouvrages sérieux ne s'accroissent pas du petit format, et l'érudition, l'histoire, la philosophie ont besoin de l'ampleur de l'in-8°. Voir, à ce sujet, d'ingénieuses et spirituelles observations dans un opuscule de M. Léon G. Pélissier, ancien membre de l'École française de Rome: *De l'amour des livres* (Aix, 1888, p. 9-10).

(4) « *Silere melius puto, quam parum dicere.* » (JUGURTHA, XIX.)

Je croy vous avoir autresfois dit que j'avois escrit en espagnol une forme d'histoire du commencement et premier âge du monde, depuis la création jusques à Abraham. Je vous diray à present que j'en ay fait une reveüe, et l'ay mise en francois pour vous l'envoyer, et j'espère dans deux ou trois moys de la mettre au net et l'achever du tout; mais pour vous dire le vray, je crains que la pierre de touche de vostre rare jugement ne face recognoistre la basesse de mon métal; c'est pourquoy avant que de me précipiter, ou vous ennuyer et des-pleire, je vous supplie très humblement de m'envoyer vostre sentence de la relation africaine, et m'adviser si vous aurez agréable que je vous présente la continuance (1) de mon ignorance et témérité. Il se trouve souvent une bonne herbe dans un mauvais jardin (2); et peut estre que vous trouverez dans ceste histoire quelque curiosité qui vous contentera, bien que mal dite et escrite.

Vous me marquez en vostre lettre que je me doibs servir de lunettes redoublées, pour secourir la faiblesse de ma veue: Je n'entendz pas bien ce redoublement, et ay fait preuve (3) de me servir de deux lunettes l'une sur l'autre, mais cela ne fait aucun proffit; peut estre que celles que vous dites sont d'autre façon et cela estant je vous supplie de m'en envoyer quelque paire; car il y a plus de cinq ans que je ne puis lire à la chandelle, avec les ordinaires; et encores de celles cy j'en suis fort mal pourveu, et bien que j'en aye eu de France et d'Italie, ce que l'on m'a envoyé est si grossier qu'à peine je ne m'en peux servir. S'il s'en retrouvoit quelque paire,

---

(1) Littré, sous le mot *continuation*, constate que l'ancien français disait aussi *continuance*, mais il ne donne aucun exemple de cette forme. Le *Dictionnaire* de La Curne de Sainte-Palaye signale *continuance* dans les *Mémoires* d'Olivier de la Marche.

(2) Manque au recueil de Le Roux de Lincy : *Le livre des proverbes français* (1859).

(3) Pour *épreuve*.

bonnes, bien claires, et pour une veue de soixante ans (1), je les payerois au poids d'or. On n'en use point icy, car les Turcz et les Mores ont la veue aussi bonne à 70 et 80 ans comme ils l'auoient à 20 et à 30 ans, et croy que ce benefice leur vient de n'en user, ni de n'en auoir jamais usé.

Pour quelque negoce de rachapt d'esclaves, est arrivé en ceste ville un Maronite, né en Tripoli de Sirie, grand professeur de langues orientales, et particulièrement de la Chaldée, Siriaque, et Arabique, et est fort estimé à Rome où le Pape l'a entretenu au Vatican quelque temps avec bon salaire, et fort docte en matière de Philosophie et Théologie. Il s'appelle Abraham Echelen (2). Je lui ay monstré l'épithaphe supposé punique, que je vous ay envoyé.

Il m'a asseuré qu'il n'est ni punique, ni siriaque, ni chaldée, et qu'il le tient pour caractères antiques égyptiens, bien qu'aucuns semblent estre chaldées et samaritains et dit que s'il estoit en chrestienté qu'il a le courage de le deschiffrer. Je le luy ay baillé, il partira bien tost, et m'a promis de travailler à le recognoistre, et m'envoyer ce qu'il en aura descouvert ; cela estant je ne manqueray à vous en faire part.

La responce de la question musicale, je vous l'envoye en un pappier à part, comme aussi celle des poidz et mesures que vous desirez, avec le catalogue des platz et vases qu'on use en ce pays.

Quant aux vases que vous desirez, il n'y a rien par deça qui soit proportionné à vostre mérite et curiosité : néantmoins pour satisfaire à mon debvoir, de la rusti-

---

(1) Ce qui justifie F. de S. V. plaçant la naissance de Th. d'Arcos en 1568.

(2) Abraham Ecchellensis naquit, non à Tripoli, comme le dit d'Arcos, mais à Eckel (Syrie) : il mourut en Italie en 1664. Ce célèbre Maronite vint en 1630 à Paris, où il travailla à la Bible polyglotte de Le Jay. A l'époque où d'Arcos le vit en Tunisie (ce voyage de 1633 a-t-il été indiqué par les biographes du savant orientaliste?) il avait déjà publié : *Lingux Syriacæ sive Chaldaicæ perbrevis institutio*, (Rome, 1628.)

cité qui se trouve icy, je vous envoie six escuelles de celles qu'on use pour boire le caïé (1) qui viennent de Constantinople, et quatre petites qui viennent de l'Hymen, qui sont assez fines.

Monsieur de Gastines m'envoya de vostre part, ces moys passez, une si grande abondance de rafreschissements qu'en cela il excéda, sinon votre commission, au moins mon mérite, et je ne scay si je doibs donner à ceste profusion le tittre de libéralité, ou prodigalité. Je vous en rends mille très humbles remerciements, ensemble de tant de biensfaits qu'il vous plaist employer sur moy, effects de vostre bonté et courtoisie.

Vous avez jugé droitement des vents qui nous apportent icy de la pluye, et de la serenité. Les pluvieux sont les septentrionaux et maistraux (2), et les sereins sont les méridionaux et occidentaux. Les fascheux sont les orientaux et les sirocs (3).

Je ne manqueray d'assister en tout ce qu'il me sera possible le sieur Louicou, et luy fairay cognoistre le pouvoir qu'ont voz commandementz sur moy. Et aprez vous avoir baise reveremment les mains, je finiray la presente, priant Dieu, Monsieur, qu'il vous donne le bien que je vous désire et le comble de toute félicité et prospérité.

De Tunis, ce dernier jour de juing 1633.

Vostre très humble et très obligé serviteur,

DE ARCOS (4).

---

(1) Le café, de l'arabe *kahoua*, que les Turcs prononcent *kahvé*.

(2) On sait que le mot *mistral* dérive de l'ancien provençal *maestral*, maître, proprement le vent maître, le vent dominateur.

(3) *Siroc* est l'expression provençale. On trouve dans *Merlin Coccaïe* : « fort et impétueux *siroc* ». *Siroco* nous vient de l'arabe *Charq* (Orient).

(4) Fonds français, 9540, f<sup>os</sup> 83-84, on lit sur un pli de la lettre :

(Même adresse)

MONSIEUR,

Il y a environ deux mois que je fis ample responce à toutes les vostres par la voye de Monsieur Aycard, et n'ayant du depuis aucune des vostres à répondre, je ne vous diray autre chose sinon qu'avec la présente et par la mesme voye, je vous envoie *l'histoire de la plantation du monde* (1) que je vous avois promise ; peut estre que que vous y trouverez plus de contentement que celuy de ma relation Afriquaine, pour contenir choses plus notables, et qui (comme je croy) n'ont esté traitées d'aucun autre. Et bien que j'aye entrepris de voler plus haut que ne permettent ma force et capacité, neantmoins le désir que j'ay de vous entretenir et honorer, m'ont fait résoudre de publier ce que de honte je debvrois tenir caché et ensepveli. Vous y pourrez noter (oultre ma grossière Philosophie et Theologie) quelque chose de temeraire, mais non (comme j'espere) heretique ni scandaleuse : et si je cite quelques auteurs suspectz, comme ce n'est qu'en matiere d'histoire (et non de foy), je me persuade qu'on ne me censurera pas pour cela estre de leur party. — Je fus si pressé de l'occasion du porteur quand je vous envoiay la relation d'Afrique, que je n'eus pas loisir de la repasser, et corriger les erreurs de plume et d'oubliance que je croy vous y pourrez avoir trouvé ; s'ilz sont legers, je les remetx à votre discretion et juge-

---

d'Arcos, 30 juin 1633. Tunis, avec les relations de la musique des Turcs et Mores, des mesures et des vases et avec 4 petits escuellons de porcelaine à boire le caüé, venues d'Hiemen.

(1) Je suppose qu'il faut entendre la *création du monde*. Cette indication nous permet de compléter la liste des ouvrages de Th. d'Arcos, d'après les documents de l'Inguimbertaine, catalogués par Lambert et cités dans mon *avertissement*.

ment et si de conséquence, il vous plaira m'en donner avis, que je les reformeray sur l'original et vous en r'enverray la correction, et bien que j'aye repassé l'histoire presente, neantmoins la où mes yeux me peuvent avoir trompé, je vous supplie tres humblement d'y appliquer vostre reformation, et excuser les défautz que vous y rencontrerez. Je la soubmetz à vostre censure, et à celle de l'Eglise, comme je proteste en icelle. Je scay bien que l'œuvre n'est pas telle que vous meritez, mais si je n'ay fait ce que je doitz, j'ay fait ce que j'ay peu : vous suppliant (Monsieur,) de recevoir en cela la recognoissance que j'ay de votre vertu et eminentes qualitez, ensemble l'affection de vous tesmoigner combien je vous honore, estime, et desire servir. Sur quoy vous baisant tres humblement les mains, je prie Dieu vous donner le bien que je vous desire. De Tunis ce 25 de septembre 1633.

Votre tres humble et tres oblige serviteur,

DE ARCOS (1).

III

(Même adresse)

MONSIEUR,

Par la barque du sieur Stelle de Marseille, qui partist d'icy environ un moys, j'ay desja respondu à vostre dernière du 27 janvier, et par icelle vous ay envoyé par la voye de Monsieur de Gastines, l'histoire d'Étiopie de

---

(1) Fonds français 954<sup>o</sup>, f<sup>o</sup> 85. Entre la date de cette lettre et la date de la lettre suivante (1<sup>er</sup> août 1634), se place une lettre du 30 juin 1634, publiée par F. de S. V. (p. 38-44) et dont l'original ne se retrouve pas à Carpentras. D'Arcos y accuse réception d'une lettre du 20 mars 1633, arrivée à Tunis le 25 janvier 1634, et il dit à Peiresc : « Je serois bien content que vos lettres fussent moins cérémonieuses, pourveu qu'elles fussent plus fréquentes. » Il l'entretient de l'épithaphe punique dont il a été déjà question plus haut, des

Urreta (1), dans lequel sont ployées trois ou quatre médailles, et aussi un animal qu'on appelle alzaron, que j'espère ne vous sera desagreable pour sa rareté (2). J'ay du depuis recue par la voye de monsieur Aycard la geographie de Nubiensis qu'il vous a pleu m'envoyer, sans aucune de voz lettres qui me sont aussi rares que désirées. On m'avait promis des cameleons (3) que je

---

populations qui vivent de l'autre côté du Niger, de l'histoire des Ottomans en langue espagnole, à laquelle il travaille depuis sept ans et qui s'arrête au règne de Soliman le Magnifique. Voilà encore un important article qu'il faut ajouter à la bibliographie de Th. d'Arcos. Nous trouverons dans la lettre suivante mention de deux nouveaux ouvrages du fécond correspondant de Peiresc.

(1) *Historia ecclesiastica, politica, natural y moral de los grandes y remotos regnos de Etiopia, monarchia del emperador llamado Preste Juan de las Indias*. (Valence, 1610, in-1<sup>o</sup>). D'Arcos écrivait à Peiresc, le 30 juin 1634 (p. 42) : « touchant les livres de la supposée bibliothèque d'Éthiopie, vous en serez mieux informé par l'histoire de frère Louis d'Urreta, que je vous envoie avec la presente bien que je ne lui donne pas grand credit. »

(2) Dans la lettre qui vient d'être citée, d'Arcos entretenait ainsi son curieux correspondant des qualités du quadrupède en question (p. 43) : « par cette barque je vous envoie un rare animal qu'aux Indes et en Perse on nomme *Alzaron* ; on tient que ses cornes ont la mesme vertu que celles de la licorne, et on en fait grand estime ; il est fort domestique, car on l'a pris vers Nubia fort petit, et dit-on qu'il croistra encore. Sa course est merveilleuse et surpasse de beaucoup celle de tous autres animaux. On en avoit fait un present à un grand et insigne Morabut [*sic* pour *Marabout*] de cette ville fort mon ami, des mains duquel je l'ay tiré pour vous l'envoyer, vous assurant que ceux qui l'ont vu et le connoissent, me disent qu'il est fort rare et s'en trouve fort peu, parce qu'on ne les peut prendre à cause de leur velocité. Un personnage principal d'icy m'en a offert un bon et grand prix pour l'envoyer au grand duc, mais j'estime plus M. de Peiresc que le grand duc et toute sa Toscane. » L'alzaron de d'Arcos est souvent mentionné dans la correspondance des dernières années de la vie de Peiresc, et, si je l'osais, je dirais que c'est, en quelque sorte, le héros de plusieurs des lettres de celui qui ne fut pas moins fervent naturaliste que fervent archéologue. — Cet *alzaron* n'est autre qu'une gazelle. D'Arcos a entendu prononcer *al r'zala*, et en a fait *alzara* et *alzaron*.

(3) Peiresc s'est beaucoup occupé, dans sa correspondance, des caméléons qui lui furent envoyés par d'Arcos. Il raconte avec en-

desirois vous envoyer, mais on me les apporta aprez que la barque fust partie. Je les ay mis sur des arbres d'orenge (1) qui sont en ma maison, où ils mangent des mouches, et avec la première commodité je vous les enverray. Je crains que votre silence ne vueille chastier ma temérité, et que mon importunité ne m'aye donné tittre de temeraire en vostre endroit, vous entretenant de choses indignes de vostre mérite: et si en cela je suis delinquant, je vous supplie de l'attribuer, non à ma presumption, sinon à l'affection, honneur et respect que je porte à ceux qui sont de vostre qualité; outre que ma simplicité et bonne intention ne merite aucune rigoureuse censure je scay, et suis bien informé de voz vertuz, doctrine, et graves occupations et que vostre esprit n'est capable que de choses grandes: toutesfois les marques que j'ay receu de vostre bonté, courtoisie et humanité, me font estimer, que les petites (comme sont les miennes) ne vous sont ni seront desagreables quand ce ne seroit que pour observer la contreposition qu'il y a aux choses relevées et basses. Je seray bien ayse que ma bonne volonté trouve lieu en voz bonnes graces, que je desire aquerir en vous rendant quelque service; et le seray encor grandement s'il vous plaist me faire l'honneur de me dire vostre opinion sur *l'histoire* dernière que je vous ay envoyée, du commencement du monde. J'ay présenté à monsieur Aycard un recueil que j'ay fait de la vie *d'Alexandre le Grand* et de ses successeurs: s'il vous le communique, vous verrez en quoy je passe mon temps, et combien je mérite d'estre moqué pour m'em-

---

thousiasme à plusieurs de ses amis les plus petits faits et gestes de ces étranges animaux. Voir sur les caméléons, dans le recueil de F. de S. V., les lettres de Aycard à Peiresc, du 25 octobre 1639 (p. 46), du 2 novembre 1639 (p. 47), du 23 novembre 1634 (p. 49), et une lettre de M. Cassagne, médecin de Marseille, écrite aussi à Peiresc (p. 53-61).

(1) Pour orangers. L'expression *arbres d'orange* était-elle connue? Je ne la trouve dans aucun de mes dictionnaires.

brouiller en tant d'affaires. Je travaille maintenant à la continuation de l'histoire Ottomane qu'il y a longtemps que j'avois commencée en espagnol, et j'espère l'achever pour toute ceste année. La matière en est fort notable, mais je crains que la forme ne la deforme. Je n'ay pour le present à vous dire autre chose, me remetant à ma dernière qui est assez ample en responce de la vostre. Et aprez vous avoir tres humblement baisé les mains, je prie Dieu, monsieur, vous donner le comble de tout bien et felicité.

De Tunis ce premier d'aoust 1634.

Votre tres humble et tres affectionné serviteur.

DE ARCOS (1).

IV

(Même adresse)

MONSIEUR,

J'ay receu la vostre du 25 aoust dernier, et n'ay veu celles que vous dites m'avoir escrit auparavant, de quoy je suis fort marry parce qu'en icelles j'esperois veoir la censure que j'attendz des manuscripts que je vous ay envoyez, et que vous m'avez tousjours promise. J'ay receu avec vostre lestre une sarbatane de laquelle je vous remercie très humblement, estant desplaisant qu'en cela Monsieur Aycard à qui je l'avois demandée vous aye fait cognoistre ma vanité. Vostre lettre ne m'accuse pas la réception de *l'alzaron* (2), mais me dit

---

(1) Fonds français 4540, f° 36. Notons que d'Arcos, écrivant à Peiresc, n'ose jamais prendre son prénom de renégat, Osman, dont il n'hésite pas à se parer quand il s'adresse à Aycard et à Gastines.

(2) Gassendi, qui, dans sa Vie de Peiresc, consacre une page charmante à l'alzaron, dont il décrit avec complaisance la beauté, nous apprend que ce quadrupède fut envoyé au cardinal F. Barberini. (Édition de 1651, p. 422.)

bien le vouloir envoyer à Rome; j'ay esté bien ayse qu'il soit tombé entre voz mains, et qu'il vous aye esté agréable; mais j'ay esté bien honteux de ce que m'en a escrit Monsieur Aycard, et de l'opinion que vous avez que je suis personne intéressée. Quant aux *alicors* (1), je suis et ay tousjours esté d'opinion (avec vous) que ce ne sont point animaux terrestres; et me sert de preuve, que tous ceux qui ont descouvert tant de terres depuis deux centz ans en ça, faisant mention de tant d'animaux estranges, n'ont fait mention de cet alicor, que par ouy dire. J'ay bien veu certaines cornes noires et lices, longues de trois piedz et grosses par le bas d'environ un pouce, qu'ont dit estre de l'asne indico, qui se retrouve aux Indes orientales, et dit-on que cet animal n'en porte qu'une seule au milieu du front, fort droite et sans aucune courbure. Pour le fait des coquillages, dentz, poissons, et autres telles choses qui se descouvrent dans de hauts rochers, je tiens que ce ne peuvent estre sinon des reliques du Déluge universel.

J'escris à Monsieur Aycard ce que je pretendz faire des cameleons à ce premier printemps (s'il se trouvera passage à propos) et peut estre qu'on en pourroit avoir de la race par delà; autrement c'est chose certaine qu'ils ne peuvent vivre l'hyver hors de la terre, car j'en ay fait l'espreuve.

Sur cela je finiray vous suppliant très humblement de me conserver l'honneur de vos bonnes grâces, priant Dieu vous donner la sienne. De Tunis, ce 20 de novembre 1634.

Vostre très humble et très affectionné serviteur,

DE ARCOS (2).

---

(1) Par *alicors* il faut entendre les fameuses licornes.

(2) Fonds français, 9540, f<sup>o</sup> 87.

*(Même adresse)*

MONSIEUR,

J'ay receu deux de voz lettres du 18 janvier, je dis decembre 1634, et 14 janvier 1635. La première m'a rendu honteux de tant de remerciementz qu'il vous a pleu me faire de l'alzaron, estant chose de si peu de valeur et que vous avez surpayé avec la demy botte de vin blanc, que Monsieur Aycard m'a envoyée, effect de votre libéralité, de laquelle je vous remercie aussi humblement qu'affectueusement. J'ay sceu que vous affectionnez les vases, et bien que celuy que je vous envoie avec la presente ne soit pas antique, il m'a semblé neantmoins assez curieux. Il vous plaira le recevoir tel qu'il est, selon vostre accoustumée humanité et courtoisie. Quant aux cameleons j'en avois reservé une douzaine pour envoyer, mais l'hyver les a fait tous mourir. Je ne manqueray à ce printemps d'en recouvrir pour vous les envoyer par la première commodité qui s'offrira. Touchant Lange Roustan, esclave de Morat, grec, duquel vous m'crivez, son patron l'a achepté au bazar pour 170 pieces de huit reaux. C'est un homme interessé, cruel, et vitieux, et je croy que le pauvre garçon n'a pas trop bonne vie en son service. J'ay entendu qu'il demande un prix excessif et n'ay pas voulu luy parler parcequ'il est soubçonneux, et estimeroit la chose plus qu'elle ne vaut, outre que ce seroit le dommage du garçon. Il ne faut pas penser de le tirer de ses mains à moins 300 pièces de huit reaux, car il en demande desja 400. Si vous commanderez que je le rachepte, et m'advisez le prix que vous y voulez employer je tacheray doucement de luy procurer sa liberté, car son patron est une beste farouche qu'il faut circonvenir avec prudence et artifice. Si en autre chose

je vous puis servir je vous supplie de me commander aussi librement qu'au moindre et plus affectionné de voz serviteurs, car ce me sera grand honneur de m'employer pour une personne de vostre qualité et merite, et que j'honore au degré superlatif. Sur ce je prie Dieu (Monsieur) vous donner le bien et le contentement que je vous desire. De Tunis ce 3 de avril 1635.

Votre tres humble et tres affectionné serviteur,

DE ARCOS (1).

VI

(*Même adresse*)

MONSIEUR,

Tout d'un coup me sont parvenues quatre de voz lettres, du 29 avril, 3 de may, et 21 et 30 de septembre passé, et avec icelles j'ay receu le quart de cercle et la lunette de porte veuë qu'il vous a pleu m'envoyer. Je suis bien marry de me retrouver en l'impossibilité de vous obéir, et honteux de n'en avoir la capacité; car voz questions pour leur multiplicité et curiosité appartiennent à des gens de plus grand savoir et experience que moy. J'ay neantmoins estimé et admiré l'ordre et le stile avec lequel vous les proposez qui demontre assez la grandeur et éminence de vostre doctrine et literature; mais sur tout vostre admirable curiosité en la perquisition de choses si esloignées du commun et ordinaire. L'ecclypse lunaire que vous notez le 28 d'Aoust passé fut veue icy le 27, et commença environ les 10 heures de nuit et dura quelque quatre heures. Aux Ephemeri-

---

(1) Fonds français 9540, f° 88.

des de André Argoli (1) imprimées l'an 1623 (2), elle est aussi notée au 27 et non au 28. Quant à celle du soleil qui doit arriver le 20 febvrier prochain, si je pourray, et mon indisposicion le permetra, je tascheray de l'observer le mieux qu'il me sera possible et selon voz directions. Pour le fait de la situacion des montagnes et de leur figure, dimension, et qualité que vous marquez, je ne puis en aucune façon vaquer à ceste recherche parcequ'elle requiert un-homme dispos et actif, et je suis mal sain et pesant, et mon aage ne peut à present souffrir ces courvées: et commetre cela à quelqu'un, je vous supplie de croire que la barbarie ne produit point de gentz qui en ayent la capacité, et comme les Arabes par le passé ont esté doctes, peut estre vous vous imaginez que les reliques de leur sçavoir ont transpassé à leur posterité. Ilz sont cent fois plus barbares et ignorantz que les Grecz qui habitent aujourd'huy Athenes. Quant aux flux et reflux des mers de ceste coste, et noter ses plages, seins, bordz, goulphes, encouleures, et les rivieres qui y entrent, leurs arènes et bancz, croissance et décroissance, je desire comme vous de le scavoir, mais la rechercher moy mesme est impossible, et par information d'autruy je n'en scauray jamais rien de certain, car comme j'ay dit l'ignorance possede tellement ces peuples que la plus part et quasi tous, jusqu'aux plus apparens ne scauroient dire les ans qu'ilz ont, et si quelqu'un semble scavoir quelque chose, ce n'est que ce qui appartient aux ceremonies de leur loy, qui ne sont que vanité et superstition. Voilà, monsieur, ce que

---

(1) André Argoli naquit en 1570, à Tagliacozzo, dans le royaume de Naples, fut professeur de mathématiques à l'université de Padoue (1632) et mourut plus qu'octogénaire.

(2) L'auteur de l'article *Argoli* dans la *Biographie universelle* n'a pas connu cette édition des *Ephémérides*, et il ne cite que « des *Ephémérides*, imprimées d'abord à Venise, in-4°, en 1638, commençant à 1630, et dédiées à la république, » plus tard réimprimées à Padoue et à Lyon, avec des continuations.

je puis respondre à voz questions, estant marry de ne les pouvoir resoudre, et tres marry de ne vous donner en cela le contentement que je desire, bien que je croy que tout ce qu'il vous a pleu m'escire a esté plus tost une ostentacion de vostre grand esprit que non l'opinion que je fusse capable de respondre à des choses si sérieuses, rares et exquisés. L'affaire de Lange Rostan est encores en l'estat que je vous ay escrit, et moins de trois centz pièces de huit reaux, son patron dit ne le vouloir relascher. J'entretiens le patron et l'esclave en bonnes paroles, atendant que ce bon Prebstre, son oncle, accomplisse ce qu'il a promis en une lettre qu'il m'a escrite, et à laquelle je fais responce que je vous supplie luy faire remettre. De voz livres arabes que les corsaires ont butiné, on n'en a rien veu ni ouy par deça. Nous avons eu cet hyver force pluye et beaucoup de froid, chose extraordinaire; les vents maistraux ont fort régné, qui en ont esté la cause. Le semé est de belle espérance; toutesfois s'il ne vient de la pluye ce mois d'avril prochain, la stérilité sera plus apparente que la fertilité: outre que l'année passée les locustes feirent dommage en ce pays, et on craint qu'elles ni ayent laissé leur semence, et ne resuscitent ceste année. Avec la presente vous recepvrez un paquet dans lequel y a un breuiaire romain nouveau qui vous pourra servir en chambre, et deux tomes de livres en blanc qui traittent l'un de *differentiæ utroque forum*, l'autre de *conditionibus et modis impossibilibus*. Le premier me semble assez plus curieux que le second. Il vous plaira, Monsieur, les accepter en attendant que je puisse recouvrer chose de plus d'estime et valeur et digne de vostre mérite. Cependant je vous fairay une très humble requeste, pour une chose qui m'est plus que nécessaire. C'est qu'il plaise commander à quelqu'un de voz serviteurs de trouver trois ou quatre paires de lunettes de 63 jusqu'à 66 ans d'âge. Toutes celles que j'ay m'ont toutes abandonné et ne peuvent plus me servir. Vous

me fairez en cela non seulement une singulière faveur et courtoisie, mais une bien grande aumosne et charité, bien que je m'offre au payement de ce qu'elles cousteront pour chères qu'elles soient. Je suis contraint de réclamer en cela vostre ayde et faveur, parce que mes amys auxquelz j'en ay escrit, ne m'ont envoyé que chose ordinaire et de nul service, et je m'asseure que si vous y mettez la main, vostre curiosité remédiera ce malheur. Pardonnez, s'il vous plaist, ma témérité de vous importuner si domestiquement, mais la nécessité où je me retrouve de recouvrer par artifice ce que j'ay perdu par nature, m'a fait prendre la hardiesse de recherche (*sic*) ceste grâce et courtoisie de voz mains.

Sur ce, je demeure, Monsieur, vostre très humble et très affectionné serviteur.

A Tunis, ce 16 febvrier 1636.

DE ARCOS (1).

VII

(*Même adresse*)

MONSIEUR,

Lorsque j'estois fort travaillé de la goute, l'agent du sieur Berenger me donna voz lettres, les observations des ecclipses passées et une boëte dans laquelle j'ay trouvé six paires de lunettes; et la grande douleur que je sentoiz aux piedz, m'estourdissoit tellement la teste que je ne pus alors lire attentivement voz lettres, ni comprendre la docte contenu d'icelles. Je les ay du depuis leuës avec plus d'attention et suis resté fort émerveillé d'où vous tirez tant d'excellence de discours et d'érudition : vous assurant qu'il y a de quoy occuper un

---

(1) Fonds français, 9540, f° 89.

cerveau beaucoup plus capable que le mien, bien honteux que je n'ay pas la capacité de le bien comprendre, et marry que je ne saurois satisfaire à voz curiositez, bien que vous me les rendez assez aisées et faciles. Je croy que vous prenez mon plomb pour or, ou que vous voulez eprouver si mon metal souffre la touche de votre pierre. Et aprez auoir bien resué sur vos doctes escritz, j'ay considéré en moy mesme qu'il me convenoit vous oster hors d'erreur, et vous dire librement que mon entendement n'arrive pas à de si hautes matières, et que je ne suis pas aigle, sinon un vil reptile qui à peine ne se peut trainer sur la terre. Je me sens neantmoins grandement honoré de la bonne opinion que vous avez de moy, mais je suis bien mortifié quand je m'en estime incapable et que ma suffisance n'arrive à mon souhait, et à vostre desir. Je tascheray de faire le possible pour vous contenter et obeir, ne recusant l'occasion que vous me donnez de faire cognoistre que je scay peu ou rien, estimant que me sera moindre defaut, que non de vous desobeir. Mais parceque voz demandes et recherches, et ma convalescence, requieront du temps à vous respondre, je vous supplie tres humblement me pardonner si je difere jusqu'à la premiere ocasion de vous faire veoir mon ignorance m'esforçant de vous complaire si non comme je dois, au moins ce sera comme je pourray. Cependant je vous prie de prendre la peine de lire ce petit traitté des loix (1) que je vous envoye avec la presente, bien que je suis certain, que ce n'est pas viande pour vostre estomach qui requiert des choses plus solides et de plus de substance. Vous en jugerez ce qu'il vous plaira, et le mespris sera ce que j'en espere et ce qu'il merite. Il y a environ deux mois que je vous escravis et vous envoyay 14 cameleons en deux petites cages que je croy vous aurez receuz. On m'en a

---

(1) Encore un ouvrage de Th. d'Arcos ! De tant de manuscrits aucun n'a-t-il donc survécu ?

depuis apporté d'autres qui sont femelles et plaines d'œufz, et aucunes ont commencé à les faire et sont mortes. D'autres les ont faits en un petit carré de terre long de six pieds et large de trois, que j'ay en ma maison où je plante quelques fleurs; et j'ay observé qu'elles gratent la terre avec leurs mains, font une fosse peu profonde où elles font leurs œufz dedans, et puis la recouvrent de la mesme terre. Aucunes sont mortes aprez les avoir faits et d'autres vivent encores et semblent se porter bien. Je les laisse faire et du succez je vous en donneray advis; vous remerciant tres humblement des lunettes qu'il vous a pleu m'envoyer, lesquelles sont aucunement bonnes, mais elles sont trop jeunes pour ma veue qui est fort affoiblie, et passe l'age climaterique, de façon que celles de 65, 66 ou 67 ans d'age pourraient me servir mieux que non celles cy. Sur quoy je prie Dieu (Monsieur) vous donner ce que vous souhaitez et le bien que je vous desire.

De Tunis ce 19 ott<sup>e</sup> 1636.

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur,

D'ARCOS (1).

---

(1) Fonds français 9540, f<sup>o</sup> 90.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

## APPENDICE

---

### I

#### **Lettre inédite de Th. d'Arcos au sieur de Gastines.**

---

MONSIEUR,

J'ay receu vostre lettre du 16 de décembre passé remplie de tant de courtoisie et style relevé, qu'elle monstre bien l'honneur de vostre personne et la dignité de vostre esprit. Je ne mérite pas tant de faveur que vous me faictes; mais j'estime grandement l'avoir receue de vous. J'ay aussy receu le baril de capres, les douze boettes de prunes de Brignolles, les deux bastes de raisins de Damas, et bientost j'espère aussi recevoir la canavette de muscat (qui est encores à Cap Negro) qu'il vous a pleu m'envoyer; je crains que la bonne opinion que vous dictes avoir de moy, ne vous aye faict excéder la comission de Monsieur de Peiresc, mon très grand patron et seigneur. Néantmoins je remetz cette crainte à la libéralité et à vostre affection pour en juger ce qu'il vous plaira. Je suis honteux des louanges que vous me donnez, mais je les accepte pour les témoignages de vostre amitié et bienveillance, bien qu'elles sont plustost à mon deshonneur, qu'à mon avantage, puisque facilement cognoistrez les avoir espanües sur une personne de peu d'estoffe, comme vous me trouverez et la rude ignorance de mon style vous le fera assez cognoistre, et que dans mon sac il n'y a pas ce

que vous pensez et croyez. Je laisse ces véritables excuses pour vous remercier très humblement de votre courtoisie, vous assurant que je l'ay estimée au plus haut degré de tout ce que je puis desirer et souhaiter. Le sieur Berangier (de qui est ceste barque qui part d'icy) vous rendra la presente avec trois cuffes de datiles, et une petite desquelles il vous plaira en envoyer une à Monsieur de Peiresc, marquée M. D. P., dans laquelle il s'y trouvera deux lampes de terre antiques. Les deux autres, grande et petite, marquées M. A., je vous supplie les envoyer à Tollon à Monsieur Aycard, mon bon amy. L'autre marquée M. D. G. est vostre, qu'il vous plaira recevoir comme tribut de mon affection, estant marry que je n'ay chose à peine de plus de valeur pour vous présenter. Le sieur Berangier vous consignera aussy douze pièces et demi de 8 réaux, lesquelles je vous supplie envoyer au sieur Aycard à Tollon, pour le prix d'un capot qui m'a envoyé. Je ne manqueray à rechercher le cheval que vous desirez, et on m'a donné parole de m'en faire recouvrer un, qui est jeune et est à quatre journées d'icy, en une ville qu'on appelle Beja, et, à ce qu'on dit, est bon et beau, en toute perfection. On m'a promis de me l'apporter ce mois de may prochain; et alors j'auray soin particulier de le vous envoyer, et qu'il soit digne de vous. Je vous prie de faire mes très humbles recommandations à M. de Peiresc, et l'assurer que je desire grandement l'honorer et servir, et que dans deux moys j'achèveray une œuvre pour luy envoyer, qui peut être contentera aulcunement sa curiosité; vous suppliant me faire l'honneur de me continuer vostre bonne correspondance avec moy, de laquelle je tâcheray à n'en estre ny ingrat ny méconnoissant. La clef de la canevette ne s'est retrouvée ny dans vostre lettre (comme vous m'escripvez) ny ailleurs; je ne laisseray pour cela de la crochetter, pour jouir de ce qu'elle contient, et prier Dieu pour les bienfaiteurs. Il n'y a icy nulles nouvelles dignes de

vous, sinon que pour les grandes pluyes qui ont esté ceste année, on espère grande racolte, et à présent le bled ne vaulz que 30 réaux le cafis, qui pèse 600 livres. Les vaisseaux de cours sont à la mer, et, jusqu'à présent, n'ont rien envoyé, et croy que leur voyage sera inutile; car ils ne sont pas de grande faction, oultre que le cours est assez manqué icy, et ceux d'Arger n'y apportent plus leurs prises comme ils souloient, pour la mauvaise intelligence qu'ilz ont avec ces Tunetans. Si en quelque chose vous me jugez propre à vous servir en ce lieu, vous me ferez beaucoup d'honneur de me commander aussy librement que librement et de tout mon cœur je vous offre mon service. Sur quoy je prie Dieu vous donner le comble de vos désirs. Restant, monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur, Osman de Arcos. De Tunis, ce 15 de mars 1633.

Et au-dessus est escript; à monsieur de Gastines, marchand, à Marseille (1).

---

(1) Bibliothèque d'Inguibert, registre XLI, tome II, f<sup>o</sup> 128. — Peiresc a mis en tête de la lettre ce sommaire : « Arcos, avec deux lamperons de terre, l'un avec le X, l'autre avec quatre fers de lance. Des pluyes d'Afrique durant nos seicheresses et nos mistraulx tout l'hyver, d'où l'on attend l'abondance en Barbarie. De sa relation d'Afrique. » Peiresc a encore ajouté la note que voici : « Nos mistraulx portent en Barbarie ces vapeurs de la mer Méditerranée, qui leur causent la pluye et au contraire nous laissent le temps sec et serain, comme leurs syrocs, labechs, etc., nous portent nos pluyes et leur laissent la sécheresse. » — F. de S. V., qui n'a pas connu la lettre du 15 mars 1633, en a publié une autre du 23 du même mois (p. 31-32), qu'il donne comme adressée à Aycard, et qui, en réalité, est adressée (volume plus haut cité de l'Inguibertine, f<sup>o</sup> 145) « à monsieur de Gastines, marchand, à Marseille, avec un livre pour M. de Peiresc ». D'Arcos y reparaît de l'envoi de « quatre cufes de datyles » dont une destinée à monsieur de Peiresc « auquel je n'escripts pour certain respect. » Je reproduis, d'après le texte original, un intéressant passage de cette nouvelle lettre : « Il m'est tombé ici entre les mains un livre nouveau venu d'Espagne qui n'est pas à despriser tant pour ce qui (*sic* pour *qu'il*) traite comme pour la réputation de son auteur. Il n'est pas de ma profession, et pour ce, je le vous remets, vous suppliant de l'envoyer de ma part à monsieur de Peiresc, qui le remettra en sa librairie.

Lettre de Th. d'Arcos à Aycard

---

MONSIEUR,

Je vous ay escript amplement par le retour de la barque du sieur Berangier et par la voye du sieur de Gastines auquel j'ay adressé mes lettres. Je vous ay envoyé une cuffe de cuscuso, et *l'oyseau* (1) (ou plutost sa peau) que

---

Si cette barque eust demeuré encore huit ou dix jours, je luy eusse envoyé mes relatious africaines qui sont presque achevées et m'ont travaillé le corps et l'esprit à les transcrire au net, m'ayant l'aage retranché beaucoup de commodités desquelles je jouissois en ma jeunesse, et à présent *deficit virtus mea, et lumen oculorum meorum non est mecum*. Si j'en suis marry d'un costé, je ne le suis pas de l'autre, parce qu'avec cette couverture de vieillesse j'excuseray toujours mes défauts. Je ne vous diray autre chose sinon que je vous supplie de me recommander aux bonnes grâces de monsieur de Peiresc et luy dire que sans scrupule il peut (au moins *in convertendo*) traiter avec les pécheurs... » Peiresc, en regard de ces dernières lignes, a inscrit à la marge cette traduction : « il dit n'avoir pas esté circoncis en prenant le turban. » Mentionnons encore deux autres petites lettres (tirées du même manuscrit, f<sup>os</sup> 134-135). Dans la première de ces lettres, d'Arcos, le 15 décembre 1633, disait à son correspondant de Marseille : « J'attends des nouvelles de monsieur de Peiresc auquel j'ay escript ce mois d'octobre passé, et envoyé une mienne œuvre pour passer son temps et se rire de mon ignorance et présomption. Vostre cheval se porte fort bien, et après avoir prins l'herbe ces mois de mars et avril prochains je fais estat de vous l'envoyer, tout jeune qu'il est, que peut-être il se dressera mieux en France qu'en Barbarie... » Dans la seconde lettre, du 30 janvier 1634, je ne trouve à prendre que ceci : « Les affaires de ce pays vont toujours d'un mesme train, et des nouvelles, comme nous sommes icy *in limitibus mundi*, nous n'en recevons que peu ou point. Nos corsaires ne font rien, ouy bien ceux d'Arger et de Tripoly, desquels on se peut plaindre et non de ceux cy, qui sont foibles et poltrons... »

(1) Cet oiseau était un vautour, comme nous l'avons vu dans une lettre précédente.

je vous avais promis. Dequoy je vous ay donné advis par la voye de Ligourne, et croys qu'à présent aurez receu le tout. Je n'ay voulu laisser eschapper ceste occasion sans vous donner de mes nouvelles et vous supplier de me faire part des vostres, qui sont fort stériles (1); et pour vous entretenir je vous raconteray l'histoire du négoce que ceux de Savoye avoient entrepris en ce pays, et duquel je vous ay escrit autres fois, mais brevement. Vous devez scavoir qu'un certain Jean Baptiste Maure, qui a exercé ce Consulat, il y a environ six ou sept ans, traitta durant sa charge avec ces messieurs d'icy, pour avoir la licence de pescher du corail, et faire comme un bastion au Cap Négro, la Fiumara Salata et Biserta promettant de grandes choses pour cet octroy, qui lui fut concedé pour ceux de Marseille pour cinq ans. Maure est un des plus détestables hommes qui vive, desloyal, hypocrite, faulx et traître, et qui a commis mille meschancetez en sa charge de Consul, dont la moindre estoit la fabrique de contratz et escriptures fausses, enfin il n'a jamais traité aulcun qu'il ne l'aye trompé. Cependant il escript à ceux de Marseille pour faire une compagnie et entreprendre ce négoce de corail, mais eulx, qui sont bien informez des vertus et qualitez du personnage pour estre leur patriote (2), n'y ont voulu entendre de ses pratiques. Luy se voyant abandonné de ce costé là, fit offrir la partie à ceux de Savoye, les quelz désireux d'entreprendre et gagner quelque chose presterent l'oreille à ses charmes, et fait tant par ses lettres et advis, que le Duc en a escript deux ou trois foys en termes généraulx, à Isufday, lequel croyant que son Altesse ne demandoit qu'un libre commerce en ceste

---

(1) C'est-à-dire, car la phrase a besoin d'une traduction — qui n'abondent pas, qui sont rares.

(2) On disait alors *patriote* pour *compatriote*, comme le fait remarquer Littré qui déclare que c'est le sens ancien et qui signale l'emploi de *patriote* (pour *compatriote*) dans une lettre de J. J. Rousseau, de l'année 1766.

escale, me commanda de faire response en son nom, que l'escale estait franche pour toutes nations, et qu'il favoriseroit les vassaux de son Altesse avec la courtoisie et faveur qu'ilz sauroient désirer. Ceux de l'entreprise (qui est une compagnie formée pour ce négoce) eurent quelque vent des pratiques de Maure, et ne scavoient à quoy se résouldre, quand Maure soubçonant l'affaire, contrefaict des capitulations fort avantageuses pour les Savoyards, et les envoya au Duc, par un juif de Fez, appelé Isac Limosin, avec une lettre supposée de Isufday, priant son Altesse d'envoyer ses subjects à négocier en ce pays, luy offrant Cap Négro, La Fiumara Salata et Biserta, et pouvoir de pescher du corail par toute la côte de ce Royaume qui s'estend à plus de 350 milles. Et que pour l'asseurer de sa bonne volonté et affection, il luy envoyoit exprès ce juif serviteur domestique de sa maison. Le Duc et ces messieurs les négociateurs eurent pour très agréable ceste offre, et receut le juif en qualité d'ambassadeur de Isufday, lui fait dresser une belle maison, luy donne six pistolles le jour pour sa dépense, ordonne une carrosse pour son service et luy donne le titre de Don Isac, outre une chaisne d'or de 400 livres et plusieurs autres présents que le juif receut avec une gravité rabinesque ; sur ces offres et promesses avec les fausses lettres et capitulations qu'il présenta de la part de Isufday, on despescha un grand vasseau flamand, a qui on a payé 1200 pièces de huit reaux le moys de nolis, on le charge de plus de 50 mille escus de diverses sortes de marchandises et pour plus de 4 mille escus de présentz.

Et sur icelluy le Duc faict embarquer un gentilhomme de sa maison avec qualité d'ambassadeur accompagné de quelques-uns des principaux du commerce pour venir conclure et establir ce négoce dont est question. Le vaisseau arriva icy environ le 6 du mois passé de novembre. L'ambassadeur et sa suite se desembarque et vient faire la révérence à Isufday et luy présente la

lettre du Duc ; Isufday le reçoit courtoisement, luy donne la bien venüe. Et qu'il verroit ce que le Duc luy escript, et tascheroit de le servir en ce qui seroit possible et raisonnable et avec cela le licencia.

Trois jours après retourna l'Ambassadeur avec sa compagnie à visiter Isufday, et luy dit que suivant la lettre qu'il avoit escrete et envoyé au Duc par Don Isac juif son ambassadeur, les capitulations et lettres du Divan et Bassa qu'il avoit portez à son altesse, il estoit venu exprès de la part de sadite altesse pour les signer et ratifier. Isufday respond qu'il ne cognoit ny n'a jamais veu le juif, qu'il n'a escript telles lettres, qu'il ne scait rien des capitulations. Et quant aux lettres du Divan et Bassa, qu'elles furent faictes il y a six ans en faveur des francois conféderez du Grand Seigneur, et ont un ambassadeur à sa Porte, et non pour ceux de Savoye qui sont ennemys de son prince, et outre ce que les dictes lettres n'estoient que pour cinq ans qui sont expirez et ne sont plus de valeur. On recherche d'où procedde ceste mauvaise intelligence, et on trouve que le tout a esté fabriqué de l'invention du Maure et qu'il envoya le juif en Savoye avec ses faulces informations avec le tiltre d'ambassadeur pour lequel il a receu du juif 130 piastres et se voyant descouvertz se sont cachez et ne se laissent plus veoir. Et voyla la fin du grand négoce de Savoye en Barbarie (1). Dans ces fausses capitulations le premier article est que le Duc fera Maure son Consul en ce pays. Et de fait le Duc luy a escript et envoyé la patente de consul et a donné à son frère (qui est un autre méchant paillard) 15 piastres de paye morte le mois, sur ses douanes de Villefranche. Un riche présent que le Duc a envoyé à Isufday, (contre la nature des Turz qui sont amys de prendre), il ne l'a

---

(1) Ne trouve-t-on pas que toute cette narration, si intéressante au point de vue historique, est écrite avec une verve très agréable ? Et n'ajoute-t-elle pas quelque chose au regret que fait éprouver la perte des ouvrages manuscrits du narrateur ?

voulu recevoir et l'a renvoyé. — Les marchandises qu'on a déchargées du vaisseau ont été vendues icy avec plus de 30 pour cent de perte, et avec cela l'Ambassadeur et ses sequans se sont embarquez pour porter les nouvelles à son altesse de leur voyage. Et, ce porteur passant sur le mesme vaisseau, je luy ay donné la présente m'ayant promis de vous la rendre fidèlement. Maure, le juif et le frère de Maure sont demeurez icy, et je crains que Isulday ne les chastie bien exemplairement pour avoir trompé des Princes et s'estre ainsy moqué d'eulx. Et s'il l'a différé jusqu'à présent çà esté pour ne chastier un chrestien, en la présence de l'ambassadeur du Duc, afin qu'on ne die qu'il a esté cause de faire mourir un chrestien par les mains des Turcz ennemys de la foy chrestienne. Je suis pressé, par ainsy excuserez la mauvaise escripture de ceste lettre qui s'est escripte en poste, me commandant à vostre bonne grace et à celle de mademoiselle vostre femme, sans oublier la signora Blanca. De Tunis, ce 20<sup>e</sup> de décembre 1634. Vostre très humble et très affectionné serviteur, Osman de Arcos.

J'oublois à vous supplier de présenter mes très humbles recommandations à Monsieur de Peiresc et le prier de me commander comme à l'un de ses très humbles serviteurs. Je n'ay jamais peu scavoir en quelle qualité Monsieur de Peiresc et vous avez receu les manuscrits que je vous ay envoyez. Je croy que pour estre de peu de valleur on les doibt avoir supprimez et certes ilz le méritent, néantmoins je serois bien ayse de scavoir leur sentence et condamnation. Et vous supplie m'en donner advis.

Et au dessus est escript: à Monsieur, Monsieur Aycard, Escuier, à Tollon (1).

---

(1) Bibliothèque d'Inguibert, manuscrit déjà cité, f<sup>o</sup> 136-137.

Lettre d'Aycard à Peiresc

---

MONSIEUR,

Je reçeus dernièrement la lettre qu'il vous pleut m'escrire avec la lettre pour Monsieur d'Arcos, que j'ay leue suivant la permission qu'il vous a pleu m'en donner, de quoy je vous en suis bien obligé pour y avoyr veu les doctes explications et curieuses remarques que vous avez fait sur tout ce qu'il vous a envoyé. Il en recevra un indicible contentement et ne doute point qu'il ne fasse tout son possible pour satisfaire en quelque façon vostre curiosité aux choses que vous désirez de luy. Quant à ce que vous désirez de moy au sujet du vin qu'il m'a chargé luy envoyer, permectez moy, s'il vous plaict, de vous dire que vous me faictes tort de user de prières à l'endroit d'une personne sur laquelle vous avés un empire absolu sur ses volontés et que la plus grande gloire qu'il puisse posséder au monde est de vous servir et honorer. Il en sera tout ce qu'il vous plaira. Il y a 15 jours que le vin et tonneau sont acheptés à La Cadière (1); ne reste que le vent favorable pour aprocher la barque du lieu de la cargaison pour l'embarquer. Ce sont deux toneaux et un petit cartel de trois milhairoles (2) et parce que le dit sieur d'Arcos pourroit entrer en quelque oppinion que je vous ay donné cognoissance de cest employ pour m'en descharger, vous aurez, s'il vous plaict, pour agréable que comme les deux grands tonneaux luy seront présentés

---

(1) La Cadière est une commune du département du Var, arrondissement de Toulon, à 21 kilomètres de cette ville.

(2) *Millerole*, mesure dont on se servait en Provence pour la vente du vin et de l'huile.

de vostre part, que le petit cartel luy soit présenté de la mienne. Les obligations que je luy ay sont sy grandes que, quoy que je fasse, je ne m'en saurois jamois acquiter, après cette prière. Il n'en sera que ce qu'il vous plaira me comander. Monsieur le Baron, vostre neveu (1), a pris la peine de venir chez moy, m'a rendu la lettre qu'il vous a pleu prendre la peine de m'escire et m'a faict voir ce que vous l'aviés chargé de me fère part, de quoy je vous en randz mille graces. Vous aurez veu le père Théophile (2) quy vous aura randu une mienne lettre et vous aura entretenu du sujet de son voyage. Il seroit à désirer que cest affaire se terminat par la voye de la douceur plustost que par celle qu'on veut prandre qu'y pourroit en quelque sorte irriter les humeurs. Vous aurez seu la mort de madame la princesse de Conty (3); monsieur le Prince de Joinville en a hérité pour vingt-cinq mil livres de rante. On fait courir icy le bruit que Monsieur l'Archevesque d'Arles (4) à la lieutenance du Roy de Provence et monsieur de Gordes (5) du Dauphiné : on m'a escrit que monsieur Baldy, archevesque de Florance, est mort le jour du vendredy saint dernier. Nous attendons icy dans deux jours le

---

(1) Claude de Fabri, baron, puis (1657) marquis de Rians, successeur de son oncle dans la charge de conseiller au parlement d'Aix.

(2) Il s'agit là du père Théophile Minuti, de l'ordre des Minimes, qui fut au nombre des missionnaires auxquels Peiresc confia le soin de recueillir les curiosités des pays orientaux. Voir ce que Gassendi, dans le livre IV de la *Vie de Peiresc*, dit de l'habileté du père Théophile et de ses heureuses trouvailles.

(3) Louise Marguerite de Lorraine, princesse de Conti, mourut à Eu le 38 avril 1631. C'était la fille de Henri, duc de Guise, tué à Blois. Voir l'*historiette* de cette galante personne dans *Tallemant des Réaux* (t. I, p. 78).

(4) Jean Jaubert de Barraut fût transféré du siège de Bazassur le siège d'Arles le 30 juillet 1630; il mourut le 30 juillet 1643. La *Gallia Christiana* (t. I. col. 593) ne mentionne pas la prétendue nomination du prélat comme lieutenant du Roi en Provence.

(5) Guillaume de Simiane, d'abord baron, puis marquis de Gordes.

patron quy a conduit vostre vin à Gènes ; s'il aporte de lettres pour vous, je ne manqueray de vous les faire tenir tout incontinent. Cependant je vous supplie de croire et ne révoquer point en doute que je seray toute ma vie, après avoyr sallué vos grâces, monsieur, vostre très humble et très affectionné serviteur,

H. AYCARD.

*P.-S.* — Quand toutes choses seront embarquées et la barque preste à faire voile, je vous enverray le bordereau de la dépense des deux tonnaux de vin.

A Thoulon, ce 16 may 1631. Vostre très humble et très affectionné serviteur, H. AYCARD (1).

---

(1) Bibliothèque d'Inguibert, manuscrit déjà cité, f<sup>o</sup> 130. On trouve dans le même manuscrit une autre lettre d'Aycard à Peiresc. Dans cette lettre, du 8 novembre 1630 (f<sup>o</sup> 131), il est question des débris du géant qui figure si souvent dans la correspondance de Th. d'Arcos : « S'il a (d'Arcos) quelque relique de ce géant, sans doute il vous en fera part. J'ay porté depuis deux jours à un patron qui habite à Marseille, appelé Teisseire, que je crois natif de Beaugencier, qui m'a assuré avoir manyé une des dents dudit géant qui dit peser le double de ce que M. d'Arcos marque et qu'il a veu le crâne capable de contenir un septier de blé. » Aycard donne ensuite à Peiresc des nouvelles d'Italie fraîchement arrivées à Arles par une barque venant de Venise : « La peste est allumée à Venise et par tout l'Estat. Elle est aussy à Gavi et à deux lieues de Gènes. On l'assure à Ligourne et à tout l'Estat du Grand Duc. » — Dans le registre VIII de l'Inguibertine, on conserve (f<sup>o</sup> 123) une autre lettre d'Aycard à Peiresc, du 8 avril 1639, dont voici les principaux passages : « ... Je suis esté très aize de l'arrivée du père Théophile en bonne santé. De toutes les médailles que je vous ay envoyé en dernier lieu, je ne me suis pas trompé à la bonne oppinion que je avoys de l'empreinte de plomb dont il vous a pleu m'envoyer l'explication. Je suis esté très aize que vous y avez rencontré quelque chose à vostre goust. Celle du cornet mon neveu me l'a envoyée pour samaritaine, mais il s'y peut estre manqué comme peu ou point intelligent en ces matières là. Je viens de recepvoir des lettres d'Alep. Vous verrez cy derrière le peu de nouvelles qu'elles nous donnent. Il a couru icy grand bruit venant de Marseille de la démission que M. le duc de Retz a fait de sa charge de général des gallères entre les mains du Roy., »

Lettre de F. Bayon à Peiresc

MONSIEUR,

Le 13<sup>e</sup> du mois d'aoust me trouve quatre agréables vostres dattés du 30<sup>e</sup> septembre, 14 et 17 octobre 1635 et 7<sup>e</sup> avril année courante (1) par lesquelles j'ay appris que la perte que vous avies fait d'un livre qu'il vous estoit mandé du Caire par le sieur Magy (2) avec la polacre du capitaine Baille, m'avoit procuré ce bonheur que d'estre employé pour vostre servisse: Je seray tous jours marry de toutes les pertes que vous ferez : mais je ne regreteray jamais la perte qu'aviez fait du dit livre, puis qu'il m'a procuré la faveur d'auoir ce bien d'estre employé d'une perssonne de vostre sorte et de vostre méritte et fairay de prières continuelles au tout puissant qu'il fasse nestre des occasions là où je vous puisse tesmoigner mon très humble service avec tant de bonheur et de bonne fortune comme en la recherche du dit livre : lequel on vous avoit dit qu'il pouvoit estre entre

---

(1) Ces quatre lettres se trouvent dans le registre I des minutes de la correspondance de Peiresc à Carpentras, ainsi qu'une lettre de Bayon au sieur de Gastines, écrite de Tripoli, le 26 août 1636.

(2) On a plusieurs lettres de Peiresc à ce Magy dans les registres III et IV des minutes de l'Inguimbertaine. Ces lettres sont adressées tantôt à Marseille et tantôt au Caire. D'autre part, le registre VIII de la collection Peiresc (même bibliothèque) renferme quatre lettres de Jean Magy à Peiresc, écrites de Marseille, en juillet 1633, et relatives aux choses de l'Orient.

Le registre LXXIX de la même collection renferme une relation de Magy (or apporté de l'intérieur de l'Afrique par les Noirs), une autre relation du même voyage au sujet de l'Éthiopie, enfin un mémoire intitulé : « Animaux et plantes d'Égypte, observés et décrits par le sieur Jean Magy, de Marseille, pendant le séjour de vingt ans qu'il a fait au Caire. »

mes mains, ayant le sieur Bassa fait porter la caisse du sieur Faisan à ma maison avec tous les papiers pour fère le calcul du chargement de la ditte pollacre, à quoi le bassa n'a jamais pansé et moy jamais veu aucuns papiers dudit sieur Faisan : Je ne manqué ayant receu les vostres, voyant les instantes prières qu'il vous plaisoit me fère qu'il me sont de commandement absolus, d'aller trouver le Raix de la barque qui auoit amené la ditte pollacre et lui demander de nouvelles du dit livre et me dit qu'il l'avoit porté à son arrivée au sieur Bassa envelopé d'un linge, panssant qu'il fust quelque chose de preicieux : Je fus donc baiser les mains au sieur Bassa et luy présenta vos bése-mains et après l'avoir informé de vostre calitté et du désir que vous avies d'auoir vostre livre, il témoigna recevoir vos bese mains avec toute sorte d'honneur et me dist qu'il estoit marry qu'il ne vous pouvoit témoigner son affection à une plus prégnante occasion : que pour le livre, il y avoit long tamps qu'il l'avoit donné à ung renié (1) francois de ses favoris et qu'il luy commanderoit de me le randre, ce qu'il fist à mesme tamps lequel dit l'auoir donné à ung autre et avoit desjà fait plusieurs mains. Mais je suis esté sy heureux que Dieu m'a fait la grâce de le recouvrer. Pour les aultres curiosités sont esté mandées par ce marchand de Ligourne habitant icy, à Monseigneur le duc de Florence ; le reste que dittes fust porté ici venant de Constantinople. Il n'y en a du tout point de nouvelles ny de celles perdues par cappitaine Beaussier. Je ne manquerai de m'en informer le plus exactement qu'il me sera possible que s'il s'en peult recouvrer quelque chose ou d'aultres. Je vous supplie, monsieur, estre assuré que il n'y sera rien épargné, estant assuré que les meilleurs affères que je pourrois fère en ce païs, seroit de vous servir : par mon cousin qu'il doibt partir dans ung mois pour le plus tard, je vous enverray vostre

---

(1) Voir dans le *Dictionnaire* de Littré, les mots *Renégat* et *Renié*.

livre pour vous le porter en main propre. Je l'aurois envoyé par ceste occasion, mais parce que le porteur prenoit le chemin de Venise j'avois peur qu'il ne se reperdist. Ceste lettre vous sera présentée par mon frère, avocat en la Cour (1), lequel vous offrira de vive voix son service et le mien et après prendra la hardiesse vous informer d'un meschant affère qu'il me destient ici, vous priant, monsieur, ne trouver estrange sy je prans la hardiesse de recourir à vostre faveur, estant assuré que ne la desniés à personne en justice, vous suppliant croire, Monsieur, qu'il n'y a personne dans le monde qui vous serve avec plus d'affection que moi qui m'enhardis de me dire, monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

F. BAYON.

A Tripolli, le 29 septembre 1636 (2).

Adresse :

*Monsieur,*  
*Monsieur De PEIRESC, conseiller du Roy*  
*en son parlement de Prouvance*  
*à AIX.*

---

(1) Le registre des minutes déjà citées contient une lettre de Peiresc, du 26 avril 1637, à « monsieur Bayon, avocat à Marseille. »

(2) *Fonds Français* 9537, f<sup>o</sup> 179.



